



Québec le confirme **6**

Une deuxième vie pour Le Domaine



Les Entreprises CarpeDiem : un nouveau joueur en récréotourisme **5**

Mise à l'eau du Pémichangan : rouverte au public, en attendant de trouver un autre site **4**

Internet haut débit en Outaouais : plus de 6,7 M\$ pour brancher 1 786 foyers **2**



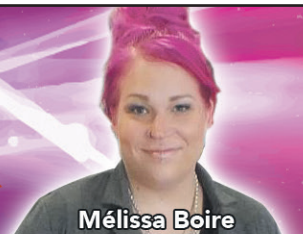
Salon Ladies et Gentlemen

Grande Ouverture

Nouvelle propriétaire
Mélissa Boire

Venez à notre 5 à 7

le 1^{er} mars



Mélissa Boire

• Coiffure • Coloration • Service manucure • Maquillage • Pose de cils • Cours de coiffure • Bronzage

153, rue Principale Sud, Maniwaki • (819) 306-2200 • (819) 334-5159

☀ Cette semaine, il va faire beau tous les jours

Évadez-vous au soleil!

175, rue Laurier, Maniwaki (819) 441-2827

Voyages Austral 



INTERNET HAUT DÉBIT EN OUTAOUAIS

6,7 M\$ pour brancher 1 786 foyers



GRACEFIELD - Dans le cadre des programmes Québec branché et Brancher pour innover, quatre projets sont annoncés dans la région de l'Outaouais, lesquels représentent des investissements totalisant 6 746 328 \$, dont 4 132 814 \$ proviennent, à parts égales, du gouvernement du Québec et du gouvernement du Canada. Ces projets permettront d'établir des points de présence d'Internet haut débit dans 13 collectivités de l'Outaouais. Il est prévu qu'en tout, 1 786 foyers auront accès à des services Internet haut débit dans la région.

La députée de Gatineau, ministre de la Justice et ministre responsable de la région de l'Outaouais, Stéphanie Vallée, au nom de la vice-première ministre, ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et ministre responsable de la

Stratégie numérique, Dominique Anglade, et le député de Pontiac, William Amos, au nom du ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, l'honorable Navdeep Bains, en ont fait l'annonce lundi à l'occasion d'une conférence de presse à Gracefield.

Le programme Québec branché a pour objectif de fournir des services Internet haut débit aux régions et aux localités qui sont actuellement mal ou non desservies. La sélection et le financement des projets ont été faits en complémentarité avec le programme fédéral Brancher pour innover. En tout, plus de 80 projets ont été sélectionnés dans 14 régions du Québec.

Les projets sélectionnés en Outaouais, tous présentés par Bell Canada, sont les suivants. Montcerf-Lytton, Bois-Franc, Aumond, Egan-Sud : investissement de 2 528 402 \$, contribution de Québec branché 667 220 \$, contribution de Brancher pour innover 667 220 \$, nombre de foyers 612.

Grand-Remous, Clément, Lac-Pemichangan, Petit-Poisson-Blanc, Danford Lake, Alcove, Lascelles : investissement de 3 836 824 \$, contribution de Québec branché 1 275 024 \$, contribution de Brancher pour innover 1 275 024 \$, nombre de foyers 779.

Wilson's Corner : investissement de 88 501 \$, contribution de Québec branché 14 438 \$, contribution de Brancher pour innover 14 438 \$, nombre de foyers 234.

Hollow Glen : investissement de 292 601 \$, contribution de Québec branché 109 725 \$, contribution de Brancher pour innover 109 725 \$, nombre de foyers 161.

«La réalisation de ces quatre projets dans les MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et des Collines-de-l'Outaouais permettra de répondre aux besoins grandissants des milieux ruraux pour des services Internet haut débit, essentiels à la vitalité et au développement de nos régions, a déclaré Stéphanie Vallée. Il en est de même pour les familles plus éloignées, qui, en étant désormais desservies adéquatement, jouiront d'une meilleure qualité de vie.»

«Nos communautés rurales méritent un meilleur Internet haute vitesse, ajoute William Amos. Cet investissement de plusieurs millions de dollars est donc une excellente nouvelle. C'est un grand pas vers l'avant pour réduire l'écart numérique afin que chaque Canadien ait accès à Internet haute vitesse. Il s'agit d'une priorité, et, en tant que député de Pontiac, je continuerai à travailler fort pour résoudre les problèmes d'infrastructures numériques.»

Le programme Québec branché, doté d'une enveloppe initiale de 100 millions de dollars, est l'un des piliers du Plan d'action en économie numérique et de la Stratégie numérique du Québec. Le programme Brancher pour innover, doté d'une enveloppe de 500 millions de dollars provenant du gouvernement fédéral, vise à améliorer l'accès aux services Internet haut débit dans les collectivités rurales et éloignées du Canada.



**RIEN À PAYER
POUR 90 JOURS***

**Traction intégrale
SANS FRAIS
sur tous les VUS**

(Une valeur de 2 000\$)

Accent L 5 portes 2017

ACHAT/84 mois

4995\$*
/ sem.

**0\$
comptant**

Pour 10\$ de plus /sem. obtenez la transmission automatique, le climatiseur et le démarreur à distance!

+ 4 pneus d'hiver GRATUITS

Elantra L 2018

ACHAT/84 mois

5995\$*
/ sem.

0\$ comptant

+ 4 pneus d'hiver GRATUITS

Tucson 2.0L AWD 2017

ACHAT/84 mois

9995\$*
/ sem.

0\$ comptant

Incluant la traction intégrale sans frais

performehyundai.com

HYUNDAI

**RABAIS
AUX
MILITAIRES**

Recevez jusqu'à 1 500 \$ en ajustement de prix*
Détails sur militaire.hyundaicanada.com

**GARANTIE
5 ANS***

Garantie globale limitée :
5 ans/100 000 km

Performe
MONT-LAURIER HYUNDAI

1453 Boul. A. Paquette
Mont-Laurier
performehyundai.com
819-623-4844

f Suivez-nous sur Facebook

On vous attend!

* Offre valide jusqu'au 28 février 2018 et sujette à changement sans préavis. Modèles illustrés, Accent GLS 2017, Elantra Limited 2018, Tucson Ultimate 2017. Accent 5 portes L manuelle 2017, 15 671\$ + taxes (2363,98\$) = 18 179,01\$ (obligation totale) terme de 84 mois. Elantra L manuelle 2018, 18 187,99\$ + taxes (2740,90\$) + 748,88\$ (0,99%) = 21 821,80\$ (obligation totale) terme de 84 mois. Tucson 2.0L AWD 2017, 29 465,96\$ + taxes (4429,78\$) + 2342,03\$ (1,99%) = 36 381,80\$ (obligation totale) terme de 84 mois. Rien à payer pour 90 jours offert sur les offres de financement sélectionnées. Basé sur des paiements mensuels. À l'achat avec financement de véhicules Hyundai neufs, excluant le comptant initial, s'il y a lieu. Des restrictions s'appliquent. Offre de traction intégrale sans frais : à l'achat ou à la location d'un véhicule Hyundai 2017 ou 2018 à traction intégrale des modèles Tucson, Santa Fe Sport et Santa Fe XL, crédit de 2000\$ du fabricant. Disponible sur modèles sélectionnés seulement.

www.LaGatineau.com

L'ÉVÈNEMENT L'HIVER EN 4X4



À L'ACHAT

Grand Caravan 2017

57\$ / semaine
plus taxes

4,29% sur
96 mois

1 715\$
comptants

*Détails chez Gendron Auto

EN LOCATION

Ram SXT 2018

66\$ / semaine
plus taxes

3,99% sur
24 mois

2 495\$
comptants

*Détails chez Gendron Auto

EN LOCATION

Cherokee 2018 sport

54\$ / semaine
plus taxes

4,99% sur
60 mois

2 975\$
comptants

*Détails chez Gendron Auto



PROGRAMME
ECHANGE
D'ÉQUIPEMENT
SPORTIF

VOUS JOUEZ... VOUS APPORTEZ
ÉQUIPEMENT DE HOCKEY, SOCCER, BASEBALL,
TENNIS, SKI ET TOUT AUTRE ÉQUIPEMENT SPORTIF
NOUS PASSERONS AU SUIVANT!
UNE INITIATIVE DE:

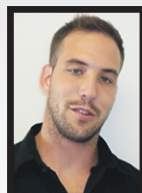
PRENEZ RENDEZ-VOUS AUJOURD'HUI!



Manon Fortin
Directrice commerciale



Marcel Fournier
Directeur des ventes



Marc-Antoine Gendron
Représentant aux ventes



Brian Lannigan
Représentant aux ventes

819 449-1611

GENDRONAUTO.COM

259, BOUL. DESJARDINS
MANIWAKI (QUÉBEC)

GENDRON

C'EST PLUS QU'UN CONCESSIONNAIRE!

CHRYSLER

Jeep

DODGE

RAM

LA RAMPE DE MISE À L'EAU DU PÉMICHANGAN SERA ROUVERTE AU PUBLIC

À la recherche d'un autre endroit

JEAN LACAILLE

jlacaille@lagatineau.com

GRACEFIELD - Les élus de Gracefield, avec l'aide du facilitateur Patrick Beaudry de l'Association des amis du lac Pémichangan (AAP), ont réussi à s'entendre avec le Gatineau Fish and Game Club (GFGC) et le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports du Québec (MTMDET-Q)) afin de rouvrir la rampe de mise à l'eau fermée le 24 octobre dernier sur le chemin Pointe Confort aux abords du lac Pémichangan.



▲ Patrick Beaudry, de l'Association des amis du lac Pémichangan, a agi comme facilitateur dans les pourparlers qui ont mené à une entente entre les parties.

C'est ce que le maire de Gracefield, flanqué de son directeur général Bernard Caouette, et des conseillers Claude Gauthier, Hugo Guénette et Mathieu Caron, est venu annoncer à la centaine de contribuables présents à l'assemblée publique de consultation tenue jeudi soir dernier au Centre récréatif et communautaire de Gracefield. Cette

rencontre fait suite à l'adoption d'une résolution du conseil de ville le 13 novembre dernier.

«Nous trouvons que les dirigeants du Gatineau Fish and Game Club ont été très cavaliers pour avoir agi de la sorte sans nous donner le temps de nous organiser autrement. Comme nous jugeons ne pas avoir le temps de régler le problème, à l'approche de la saison de la pêche sportive, nous avons obtenu un délai en ce sens qu'une entente est intervenue cet après-midi (jeudi dernier) afin de rouvrir la rampe de mise à l'eau au public pour l'été 2018 et que, durant ce temps, les autorités de la ville, avec le ministère concerné, puisse dénicher un autre site qui répondra aux normes de sécurité avec un stationnement adéquat. Nous remercions M. Patrick Beaudry des Amis du lac Pémichangan qui a agi en tant que facilitateur dans ce dossier auprès des membres du club et des autorités ministérielles régionales. L'entente de principe devrait prendre forme dans les prochains jours», précise le maire Réal Rochon.

Plusieurs utilisateurs

Une centaine d'utilisateurs sur les 300



▲ Une centaine de personnes préoccupées par l'absence de rampe de mise à l'eau sur le Pémichangan ont assisté à la rencontre publique de jeudi soir dernier à Gracefield.



▲ Le maire Réal Rochon est entouré des conseillers municipaux Mathieu Caron, Hugo Guénette, Claude Gauthier et du directeur général, Bernard Caouette.

membres de l'AAP, en plus d'utilisateurs de la communauté, ont été privés de ce service de proximité et ont été affectés par la décision du GFGC. «Je n'ai pas hésité à intervenir en tant que facilitateur afin que nous puissions trouver un terrain d'entente afin de solutionner le problème. Nous nous sommes finalement entendus cet après-midi. La Ville de Gracefield doit maintenant continuer les pourparlers avec le MTMDET afin de dénicher un terrain suffisamment grand, incluant un stationnement public, qui donnera accès au lac Pémichangan en toute

sécurité», précise Patrick Beaudry de l'AAP.

Quant aux coûts reliés aux travaux d'aménagement d'une nouvelle rampe d'accès, le maire Réal Rochon a indiqué que la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau pourrait venir en aide à la ville afin d'alléger les coûts d'aménagement qui pourraient bien atteindre les 100 000 \$.

«Nous nous rendrons visiter deux sites samedi en motoneige. C'est important pour notre économie et celle de toute la région. Imaginez que M. Éric Thérien d'Hors Bord Lafontaine ne peut mettre ses bateaux à l'eau pour une promenade avec ses clients. Nous travaillons pour nos contribuables et, au nom de mes collègues du conseil, je remercie les gens qui sont venus. La rencontre s'est bien déroulée.»

La préfète Chantal Lamarche, à laquelle nous avons parlé la semaine dernière, a indiqué que la MRC était une alliée pour les municipalités locales ouvrant donc les pourparlers avec les dirigeants de Gracefield au sujet de ce projet d'aménagement d'une nouvelle rampe de mise à l'eau au lac Pémichangan.

Aucuns représentants du MTMDET et du Gatineau Fish and Game Club n'étaient disponibles pour des commentaires au terme de la rencontre.

La Gatineau

135-B, route 105,
Maniwaki (Québec) J9E 3A9
Tél.: 819-449-1725
Télé.: 819-449-5108

Réception : Myriam Bélanger L'Écuyer
reception@lagatineau.com

Conseillères publicitaire:
Mélodie L'Écuyer: mlecuyer@lagatineau.com
Suzanne Lamarche: slamarche@lagatineau.com

Rédaction : redaction@lagatineau.com

Sylvie Dejouy, journaliste
sdejouy@lagatineau.com

Jean Lacaille, journaliste
jlacaille@lagatineau.com

Infographie : Stéfane Bogé, Jessica Robitaille

Avis public : avis@lagatineau.com

Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00.

Heure de tombée : Le mardi à 12h.

Votre journal local est la propriété d'un groupe d'actionnaires de la région. Il est produit par une équipe de professionnels qui mettent tout en oeuvre pour vous servir adéquatement.

Conseil d'administration :

Denis Gendron, Président
Mathieu Vallières, Vice-président,
Alain Cousineau, Secrétaire-trésorier
André Lapointe, André Benoît,
Raynald Hamel, Denis Bonhomme.

Publié le jeudi, et monté dans nos ateliers par Les Éditions La Gatineau Ltée, 135-B, route 105, Maniwaki
Imprimé à l'Imprimerie Qualimax 130, Adrien-Robert, Gatineau (Québec)

Courrier de deuxième classe, enregistrement n° 0535
Dépôt légal : Bibliothèque Nationale du Québec.

Tirage : 11 300 copies.

Représentation nationale :
Montréal : 514-866-3131 Toronto : 416-362-4488

RÉSEAU SÉLECT

CONSEIL MUNICIPAL

Adoption d'un règlement sur les animaux

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

CAYAMANT - Durant leur rencontre de février, les membres du conseil municipal ont adopté un règlement concernant les animaux, en lien avec les services de la SPCA désormais offerts à Cayamant. Comme l'explique le maire, Nicolas Malette, «cela règlemente le nombre d'animaux par maison, avec une exception pour les chiens de traineau dont les propriétaires doivent avoir une licence. Le règlement parle aussi du prix des médailles pour les chiens et les chats quoi doivent tous en avoir une».

Un autre règlement a été adopté concernant la location de la maison des loisirs. «Étant donné que nous avons un règlement pour la location de la salle municipale, nous avons cru bon d'en créer un pour la maison des loisirs, afin de pouvoir la louer pour des plus petits événements», précise Nicolas Malette.

Les élus ont décidé d'accorder 2 000\$ à la Clinique santé de la Haute-Gatineau, située à Gracefield, car plusieurs résidents de Cayamant bénéficient de ses services. De ce montant, 1 500\$ avaient été prévus au budget et 500\$ proviennent des fonds amassés lors du déjeuner du maire.

Du montant total collecté grâce à ce déjeuner, 200\$ ont également été donnés pour un projet de l'école Sacré-Cœur de Gracefield, 1 000\$ pour le parc Nathalie-Beaugard et 500\$ à l'Association des pompiers volontaires de Kazabazua, qui a reçu également 1 000\$ qui étaient prévus au budget. «Il reste 1 040\$ qui ont été mis de côté pour être distribués ultérieurement à différentes causes d'ici la fin de l'année 2018», précise Nicolas Malette.

Côté service incendie, deux nouveaux pompiers ont été embauchés : Jérémy Malette et Michaël Vallières. À noter par ailleurs que Martine Gravelle a été nommée responsable du dossier des Premiers Répondants.

La municipalité a décidé de faire appel à une entreprise de son territoire, Webaction, pour renouveler son site Internet. «Le site va être totalement revampé et il sera fonctionnel à 100% sur les appareils mobiles», précise Nicolas Malette.

La municipalité a décidé de ne pas aller de l'avant avec la mise en place d'un Programme de contrôle biologique des insectes piqueurs, suggéré par une résidente de Cayamant. Comme le précise Nicolas Malette, «les coûts seraient trop élevés».

MERCI BEAUCOUP

Suite à des soins reçus à l'urgence qui ont sûrement sauvé la vie de mon conjoint, nous désirons remercier l'équipe qui était de garde mercredi et jeudi passés (31 janvier et 1 février), particulièrement Angie, Suzie, Adèle, Isabelle, Josée, la Dr. Bertrand et Anick qui l'a accompagné en ambulance jusqu'à Hull.

Christiane (conjoint, Jean Charron)

LES ENTREPRISES CARPEDIEM

Un nouveau joueur en récréotourisme

JEAN LACAILLE

jlacaille@lagatineau.com

GRACEFIELD - Michael Mercier, sa conjointe Vicky Veilleux, et leurs enfants, Edouard et Emy-Rose, ont formé une nouvelle compagnie, les Entreprises CarpeDiem*, qui se spécialisent dans le développement récréotouristique et qui installeront leurs pénates sur la rue Principale en plein centre-ville de Gracefield tout près de la Véloroute des Draveurs.

«Même si notre entreprise sera située à Gracefield, il sera possible pour nous de livrer des vélos, canots et kayaks dans d'autres points de chute selon les besoins du client un peu partout sur le territoire de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. Nous entendons nous spécialiser dans l'offre de services en récréotourisme dans la Vallée-de-la-Gatineau», précise Michael Mercier.

Sur terre

Les Entreprises CarpeDiem offrent divers services dont la location de vélos de fabrication québécoise et de qualités supérieure (Devinci), pour adultes et enfants, des vélos électriques, des tricycles pour adultes et quadriporteurs et tous les articles connexes qu'il s'agisse de remorques pour enfants, barres télescopiques, etc.

Il faut ajouter à tout ça, un service de boîtes à goûter pour forfait tout inclus ; un service de navette pour raccompagner les cyclistes en plus du transport de bagages ; divers forfaits pour la demie ou toute la

journée pour le vélo-camping et chalet ; les services de réparation et d'entretien avec Brigitte David et Dominique Éthier ; les forfaits avec restauration et hébergement et les rafraîchissements.

Sur l'eau

La nouvelle entreprise offrira également la location de canot, kayak et planche et un service de guidance sur les rivières et lacs de la région, en eau calme pour le moment. Divers forfaits à la demie ou à la journée seront offerts dont le canoë, le camping, la location de chalet et l'habitat sur les îles.

Via le site web, actuellement en voie de réalisation, les dirigeants souhaitent regrouper des habitations (chalets, maisons, terrains de camping et roulottes) afin d'offrir de l'hébergement flexible pour tous les goûts et tous les budgets. «Nous recherchons des propriétaires désireux de rentabiliser leur investissement en accueillant des visiteurs sur leurs propriétés», précise Michael Mercier.

Il faut également ajouter les services aux propriétaires de chalets et de terrains dont l'hébergement sur le site web de l'entreprise, la réservation et le paiement en ligne, la prise de référence des locataires, l'accueil des clients, la ronde de sécurité, le service de dépannage de la clientèle, l'entretien ménager et l'entretien extérieur.

Les emplois

Les propriétaires estiment qu'ils pourront créer de nouveaux emplois. Sans camp de jour, ils croient créer 5 emplois saisonniers à temps plein et 13 emplois saisonniers à temps



▲ Michael Mercier, sa conjointe Vicky Veilleux et leurs enfants Edouard et Emy-Rose, forment les Entreprises CarpeDiem.



plein avec un camp de jour.

Afin de pouvoir répondre à l'offre de services, Brigitte David et Dominique Éthier pour les vélos, Marie-Claude Bonin-Joly (Marie Papille) pour les boîtes à lunch sont des sous-contractants avec leurs spécialités spécifiques.

À la recherche de partenaires

Les individus ou entreprises désireuses de devenir partenaires des Entreprises CarpeDiem sont priés de ne pas hésiter. Les propriétaires recherchent des individus ou entreprises spécialisés en hébergement,

guide en eaux vives, guide en canot, kayak et vélos, guide de pêche, formateur en équitation, le ski nautique, circuit historique et culturel, agrotourisme et chauffeurs pour navette de personnes, de vélos ou de bagages.

Pour toute information sur cette nouvelle entreprise, il vous est loisible de communiquer avec Michael Mercier et Vicky Veilleux, créateurs de moments, au 819-334-2408 ou par courriel à entreprisescarpediem@gmail.com

* CarpeDiem : locution latine qui signifie «cueille le jour présent sans te soucier du lendemain».

Randonnée de motoneige

EM **aniwaki**
quipements
3 mars

**Environ 225km aller-retour
de plaisir garanti !!**

- Départ à 9h de l'Auberge du Draveur
- En direction de la Pourvoirie Fontbrune pour le dîner.
- Retour en après-midi à Maniwaki pour le souper libre au Resto Pub Rabaska.
- **Aucun frais d'inscription.**
- Repas à vos frais

**Confirmer votre
place svp au
819-449-1744**

EM **aniwaki**
quipements

www.equipementsmaniwaki.com

62, route 105 - 819-449-1744

Bienvenue à tous !!

ski-doo



RECONSTRUCTION DU DOMAINE**Québec lance un appel d'offres****JEAN LACAILLE**

jlacaille@lagatineau.com

LA GATINEAU - Le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec (MTMDET-Q) a déposé un appel d'offres afin de recevoir des soumissions pour la reconstruction de l'aire de services Le Domaine dans la réserve faunique La Vérendrye dans les territoires non-organisés (TNO) de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau (MRC-VG).

La nouvelle a été rendue publique par Radio-Canada (Abitibi-Témiscamingue) sous la plume de la journaliste Lise Millette. L'aire de service actuelle, comme l'a souvent déploré la MRC-VG, est vétuste

et doit être remplacée. Des discussions ont eu lieu au cours des derniers mois entre les autorités ministérielles et la SÉPAQ. Il semblerait que cette dernière ne souhaiterait plus s'occuper de la gestion de la nouvelle aire de services.

Un secret pour personne

Au cours des dernières années, les autorités régionales et nationales ont déploré l'état des infrastructures au Domaine qui sont arrivées, l'évidence sautant aux yeux, à leur fin de vie utile. L'emplacement, depuis sa mise à l'écart de la route 117, ne convient plus aux utilisateurs de cette route ni aux voyageurs qui, pour en bénéficier, doivent, à leur grand regret, dévier de leur trajectoire.

La reconfiguration du Domaine n'est



▲ L'aire de service du Domaine dans la réserve faunique sera reconstruite le long de la route 117 afin d'assurer un meilleur accès aux services.

pas nouvelle en soi. En octobre 2015, le conseil des maires de la MRC-VG s'était prononcé en faveur d'un déménagement.

Revoir l'emplacement de cette halte routière se fondait sur de nombreux arguments dont l'éloignement actuel de la route 117 qui nuit considérablement à l'achalandage et à l'interception de la clientèle. Et les besoins des automobilistes ont évolué au cours des dernières années, mettant ainsi en relief la vétusté des installations peut-on lire dans un procès-verbal d'une réunion du conseil de la MRC en octobre 2015.

Il est presque assuré que les nouvelles installations seront aménagées en bordure de la route afin d'obtenir un accès direct aux infrastructures sans devoir quitter la route. Quant au coût, il faudra attendre les soumissions à l'appel d'offres qui a été lancé et qui est en vigueur jusqu'au 16 mars prochain.

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE 2018**Légère hausse du taux de taxe****SYLVIE DEJOUY**

sdejouy@lagatineau.com

MESSINES - Le conseil municipal a tenu une rencontre extraordinaire afin d'adopter les prévisions budgétaires de 2018. Il s'agit d'un budget équilibré, représentant des revenus et dépenses de l'ordre de 2 511 703\$, avec une augmentation du taux de taxe sur la valeur foncière de 2¢ du 100\$ d'évaluation. À noter par ailleurs un gel des taux de taxes de services pour la gestion des matières résiduelles ainsi que pour le programme de collecte et de valorisation des boues de fosses septiques.

Les taux de taxes sont les suivants : taxe sur la valeur foncière, 0.6631\$ contre 0.6563\$ en 2017 ; taxe Sûreté du Québec, 0.0869\$ contre 0.0833\$; quote-part de la MRC, 0.1219\$ contre 0.1319\$; règlement d'emprunt incendie, 0.0090\$ contre 0.0091\$; règlement d'emprunt CMC, 0.0143\$ contre 0.0140\$; règlement d'emprunt centre sportif, 0.0166\$ contre 0.0168\$; règlement d'emprunt PIIRL, 0.0196\$; total des taxes sur la valeur foncière, 0.9314\$ contre 0.9114\$. La taxe foncière est calculée en fonction de l'évaluation des propriétés (par 100\$ d'évaluation).

Concernant la tarification des services résidentiels, la taxe sur les matières résiduelles reste à 135\$ et la taxe sur la gestion des boues septiques à 90,40\$.

Concernant les revenus, ils sont passés de 2 372 893\$ en 2017 à 2 511 703\$ en 2018, soit un écart de 138 810\$ (+5,53%). Les principales variations des revenus s'expliquent par : la croissance de la municipalité qui génère des revenus supplémentaires, augmentation du taux de taxe sur la valeur foncière, augmentation des transferts de partage des différents paliers gouvernementaux, autres

sources de revenus.

Les revenus se répartissent ainsi : taxe foncière, 1 837 880\$ contre 1 773 359\$ en 2017, donc un écart de 64 521\$; total sur une autre base, 306 745\$ contre 306 415\$, donc un écart de 330\$; paiements tenant lieu de taxes des gouvernements fédéral et provincial, 7 302\$ contre 7 100\$ donc un écart de 202\$; transferts relatifs à des ententes de partage de frais et autres transferts de fonctionnement, 256 267\$ contre 209 476\$, donc un écart de 46 791\$; autres sources de revenus (droits de mutation immobilière, intérêts, permis de construction etc.), 103 509\$ contre 76 543\$, donc un écart de 26 966\$.

Les taxes foncières représentent 73,17% des revenus, les taxes sur une autre base 12,21%, les transferts gouvernementaux 10,20%, les autres revenus 4,12% et les paiements tenant lieu de taxes 0,29%.

Les dépenses sont passées de 2 372 893\$ en 2017 à 2 511 703\$ en 2018, soit un écart de 138 810\$ (+5,53%). Les principales variations des dépenses sont les suivantes : service en sécurité incendie 38 000\$; réfection du barrage Tremblay (décharge du lac Blue Sea) 23 500\$; prolongement de la rampe de mise à l'eau du Lac Blue Sea 18 500\$; aménagement, urbanisme et développement 13 700\$; allocation budgétaire pour l'organisation d'activités récréatives (Festi-Neige, etc.) et la gestion du programme de lavage des embarcations 12 000\$.

Les dépenses se répartissent ainsi : administration générale 444 971\$ contre



469 621\$ en 2017, donc un écart de 24 650\$; sécurité publique, 323 170\$ contre 319 248\$, donc un écart de 3 922\$; transport et réseau routier, 628 463\$ contre 624 422\$, donc un écart de 4 041\$; hygiène du milieu, 396 691\$ contre 352 553\$, donc un écart de 44 138\$; aménagement, urbanisme et développement, 119 466\$ contre 96 434\$, donc un écart de 23 032\$; loisirs et culture, 244 815\$ contre 237 790\$, donc un écart de 7 025\$; service de la dette et frais de financement, 53 545\$ contre 40 770\$, donc un écart de 12 775\$; autres activités de financement, 300 582\$ contre 232 055\$, donc un écart de 68 527\$.

Le transport et réseau routier représente 25% des dépenses ; administration générale 18% ; hygiène du milieu 16% ; sécurité publique 13% ; autres activités de financement 12%, loisirs et culture 10% ; aménagement, urbanisme et développement, 5% ; service de la dette et frais de financement 2%.

Pour un immeuble dont la valeur médiane est de 148 115\$ le compte de taxes se répartit ainsi : taxe sur la valeur foncière, 982,15\$ contre 972,08\$ en 2017 ; sûreté du Québec 128,71\$ contre 123,38\$; quote-part MRC 180,55\$ contre 195,36\$; règlement d'emprunt incendie 13,33\$ contre 13,48\$; règlement d'emprunt CMC 21,18\$ contre 20,74\$; règlement d'emprunt Centre sportif 24,59\$ contre 24,88\$; règlement d'emprunt PIIRL 29,03\$; donc un total des taxes sur la valeur foncière de 1 379,54\$ contre 1 349,92\$. Si on ajoute les taxes sur les matières résiduelles et sur les boues septiques, cela donne un total du compte de taxes de 1 604,94\$ en 2018 contre 1 575,32\$ en 2017.

CONSEIL MUNICIPAL**Une aide pour la Clinique santé Haute-Gatineau**

SAINTE-THÉRÈSE-DE-LA-GATINEAU - Le conseil municipal a profité de sa rencontre de février pour adopter une résolution afin d'accorder une aide de 250\$ à la Clinique santé Haute-Gatineau de Gracefield. Actuellement, douze résidents de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau profitent des services de cette clinique.

Parmi les autres points à l'ordre du jour, les élus ont décidé de demander une rencontre avec la fondation Rues principales. «On va leur

demander de venir nous faire une présentation de leurs services, explique le maire, Roch Carpentier. Ensuite, on décidera si on fait affaire avec eux ou non, notamment pour l'embellissement du village.» Organisation d'intérêt public, Rues principales œuvre en milieu urbain et rural au dynamisme des cœurs des collectivités. Son objectif est de renforcer et de créer des centralités qui sont autant des pôles civiques et d'affaires uniques que des milieux de vie rassembleurs, prospères

et attractifs. Par ses activités d'accompagnement, de formation, de recherche et son réseau d'acteurs locaux, Rues principales travaille de pair avec les collectivités pour les appuyer dans leurs projets de dynamisation de leur centre-ville, de leur cœur de quartier ou de leur noyau villageois.

À noter que le carnaval de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau aura lieu le 10 mars. La conseillère Mélanie Renaud travaille sur la programmation.

Maison de la culture

Vendredi 9 mars

Ensemble ALKEMIA

En revenant... 25\$

Folklore revisité



Vendredi 16 mars

François Massicotte

Quelle famille !



37\$

Vendredi 23 mars

RENCONTRE INTIME AVEC

JOHNNY CASH

THE TENNESSEE TWO



35\$

Infos et réservations :
www.mcvg.org / 819-449-1651

SPÉCIAL FIN DE SAISON

VOIR EN MAGASIN



Nous sommes les rois de la neige

0%
*Sans intérêt
pour 36 mois.

à partir de 25,83\$/mois Tx et préparation inclus



Une boîte d'engrenage en fonte de qualité supérieure appuyée par une garantie de cinq ans (consommateur). Voilà le standard de toute la gamme de produits Ariens.



Les souffleuses Ariens sont fabriquées en majeure partie d'acier, pour plus de durabilité et une meilleure performance.

- La réputation d'Ariens provient aussi du fait qu'elle offre la plus grosse turbine, dans le plus gros tunnel de l'industrie, ce qui permet de déplacer 30% plus de neige que la concurrence en tout temps.
- La turbine et la tarière de votre souffleuse sont dotées du seul système à courroie double de l'industrie.

*sur approbation de crédit. 36 versements mensuels égaux. Certaines conditions s'appliquent



FENDEUSES À BOIS

	22 Tonnes 917030	27 Tonnes 917031
Moteur	Subaru® EA 175E 4,5 cv / 174 cm ³ , Arbre à cames en tête	Subaru® EA 190 5,5 cv / 190 cm ³ , Arbre à cames en tête
Fonctionnement	Horizontal et vertical	
Puissance	11 GPM	
Pompe	Hydraulique à deux stages	

à partir de 60,32\$/mois Tx et préparation inclus



Lundi au vendredi : 8 h 00 à 17 h 30

www.performanceplusms.ca

69, rue Principale Nord, Maniwaki

performanceplus@bellnet.ca

819 449-3273

SF : 1 866 449-3273

DANS LA CIRCONSCRIPTION DE GATINEAU

53 210 \$ pour cinq projets de garde

LA GATINEAU - Pour favoriser un meilleur équilibre des responsabilités familiales et professionnelles des parents qui ont des enfants d'âge scolaire dans la circonscription de Gatineau, le gouvernement du Québec accorde 53 210 \$ dans le cadre du Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2018. Cette somme financera la réalisation de cinq projets dans la circonscription de Gatineau.

Ce programme permet notamment d'offrir de nouveaux camps de jour pendant la relâche scolaire et la période estivale, et de bonifier l'offre de camps existants. Il vise également à favoriser une gestion plus équilibrée du temps consacré à la vie professionnelle et à la vie familiale par les parents travailleurs ou étudiants ayant des enfants d'âge scolaire. Le ministère de la Famille offre un appui financier non récurrent pouvant atteindre 15 000 \$. L'aide financière accordée fait suite à

un appel de projets qui s'est terminé le 8 décembre 2017.

La Municipalité de Bois-Franc recevra 15 000 \$ pour offrir une nouvelle semaine de relâche et un camp de jour. La Municipalité de Montcerf-Lytton recevra 15 000 \$ pour la mise en place d'un nouveau camp de jour en tant que municipalité en région éloignée. La Ville de Gracefield recevra 15 000 \$ pour offrir un nouveau camp de jour pour les enfants de 5 à 12 ans. La Ville de Maniwaki

recevra 4 455 \$ pour offrir une nouvelle semaine de relâche. La Fondation Lucien Coulombe recevra 3 755 \$ pour bonifier son camp de jour.

Pour la députée Stéphanie Vallée, «il s'agit d'une excellente nouvelle pour les parents de la circonscription de Gatineau. Une offre de garde pendant ces périodes répondra aux besoins d'encore plus de familles et contribuera à faire de notre région un endroit où la qualité de vie est une priorité».

FONDATION SANTÉ VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

Un souper gastronomique pour de nouveaux équipements à l'hôpital

MANIWAKI - La Fondation santé Vallée-de-la-Gatineau organise un souper gastronomique cinq couverts, le 7 avril, au restaurant L'Huile d'olive. Une nouvelle expérience qui se veut autant sociale que culinaire.

Les profits de cet événement permettront de doter la salle d'urgence et le bloc opératoire de l'hôpital de Maniwaki de nouveaux équipements. Seulement 62 convives peuvent être admis à ce souper. Le coût du billet est de 175\$ mais ils se sont envolés rapidement et il n'en reste que deux disponibles. Vous pouvez quand même communiquer avec la Fondation au 819-449-4690, poste 684, et laisser votre nom, dans l'éventualité où des billets se libéreraient.

Devant le succès de cette première initiative, la Fondation répétera l'expérience et vous invite à démontrer dès maintenant votre intérêt et même à réserver des billets.

Les équipements

L'un des nouveaux appareils servira à administrer de l'oxygène avec un grand débit, donc à réduire la dyspnée et la fatigue respiratoire du client, et ce, en améliorant sa capacité pulmonaire et son confort tout en diminuant sa durée probable d'hospitalisation.

Le département d'inhalothérapie se sert de cet appareil pour la clientèle souffrant d'un problème d'oxygénation et qui présente une grosse détérioration de leur

capacité pulmonaire.

L'hôpital se dotera aussi d'un appui-bras rotatif pour table opératoire. On y installe les bras du client. Durant la procédure, la table opératoire est régulièrement changée de position afin de bien positionner le client selon la chirurgie en cours. Ces appui-bras rendent la position des bras plus stable et évitent que les bras tombent avec le mouvement de la table opératoire.



▲ La présidente de la Fondation santé Vallée-de-la-Gatineau, Pauline Patry, au centre, entourée d'une partie du personnel du bloc opératoire : de gauche à droite, Vanessa Lunam, la Dre Maghrabi Zeina, Camille Cyr, le Dr Rafid Haidr, Bruno Larivière, Kim Robillard et Florence Cadieux.



Journée d'activités POUR TOUS

samedi 24 février

10h à 16h

- Jeux divers pour les jeunes et moins jeunes
- Jeux gonflables
- Feu de joie
- Promenades en chariot avec chevaux
- Clown (sculptures de ballons maquillage, spectacle de magie)
- Partie de hockey amicale
- Dîner de hot-dogs (gratuit)
- Chocolat chaud



18h à 22h

- Musique et lumières laser sur la patinoire avec patinage libre



Les activités se dérouleront au
Centre Quatre Saisons. (Patinoire)

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Un déjeuner pour des élèves persévérants

MANIWAKI - Dans le but de soutenir et d'encourager les élèves vers le but ultime, leur diplomation en formation professionnelle, la direction et les membres du personnel du Centre de formation professionnelle Vallée-de-la-Gatineau (CFPVG) ont convié les élèves les plus persévérants à un déjeuner au restaurant Le Rialdo, le jeudi 15 février.

Au CFPVG, la persévérance scolaire est très importante et elle est valorisée par tous les membres du personnel. Pendant ce déjeuner tout à fait spécial, des certificats de reconnaissance ont été remis aux élèves méritants, mais surtout persévérants. De plus, les enseignants de chaque programme leur ont aussi remis un cours texte personnalisé.

Voici les élèves persévérants identifiés par les enseignants : comptabilité, Nadine

Blais ; secrétariat, Mélissa Viger ; adjointe administrative, Karine D'Anjou ; assistance à la personne en établissement de santé, Mylène Cronier ; charpenterie-menuiserie, Pierre-Marc Larocque ; mécanique automobile, Eric Charbonneau ; véhicules légers, Louis-Philippe Sabourin.

Lors de l'activité, la présidente de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, Mme Diane Nault, le directeur général, M. Fernand Paré, et le directeur du CFPVG, M. Serge Lacourcière, ont tenu à féliciter les élèves pour leur persévérance scolaire dans le monde de la formation professionnelle qui est d'autant plus importante puisque pour plusieurs, c'est un retour aux études qui comporte des défis supplémentaires, notamment la conciliation études-travail-famille.



▲ Rangée du haut : M. Serge Lacourcière, M. Pierre-Marc Larocque, M. Eric Charbonneau et Mme Mylène Cronier. La rangée du bas : Mme Diane Nault, Mme Karine D'Anjou, Mme Mélissa Viger et Mme Nadia Blais (M. Louis-Philippe Sabourin était absent lors de la prise de photo).

FERMETURE DU CHEMIN PAUGAN

Les discussions se poursuivent

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

DENHOLM - Le maire, Gaétan Guindon, a profité de la rencontre de février du conseil municipal pour informer les citoyens sur la situation du chemin Paugan. «On a eu une rencontre avec des représentants du ministère des Transports, du ministère de la Sécurité publique et de Mme Vallée, explique-t-il. On est en discussion avec les deux ministères et on sent qu'il y a une ouverture très intéressante pour régler le dossier c'est-à-dire faire les réparations et remettre à niveau pour pas que ça se reproduise à nouveau, sans que ça coûte les yeux de la tête à la municipalité. Le deuxième objectif quant à la reprise du

chemin Paugan par le ministère, ce n'est pas dans les cartes. Donc pour le moment, notre première préoccupation c'est d'être en mesure de rouvrir le chemin Paugan.»

Durant la même rencontre, le conseil a adopté une résolution pour mandater le service de génie municipal de la MRC Vallée-de-la-Gatineau de déposer au nom de la municipalité de Denholm une estimation totale des dommages causés au chemin Paugan, suite au sinistre du 30 octobre 2017, au Ministère des Transports et au ministère de la Sécurité publique.

Demande d'aide financière de la CoLoC
Parmi les autres points à l'ordre du jour,



DENHOLM

la municipalité a accordé une aide financière de 3 000\$, l'utilisation du centre communautaire et le support des services municipaux, à la Corporation des loisirs et de la culture de Denholm (CoLoC), afin qu'elle organise des événements pour les citoyens de Denholm.

Déboisement sablière du lac Bon

Le conseil a mandaté le directeur général Stéphane Hamel pour faire déboiser la partie non exploitée de la sablière du lac Bon. Le bail celle-ci n'expire qu'en 2023 et moins de la moitié de la superficie totale octroyée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les

changements climatiques a été utilisée. Considérant les économies importantes que la municipalité réalise en ayant sa propre sablière, le conseil croit opportun d'autoriser l'exploitation sur la partie non utilisée de la sablière.

Fête des voisins

À noter qu'il n'y aura pas de Fête des voisins cette année car, comme le précise Gaétan Guindon, «c'est trop proche de la St-Jean et on veut mettre nos efforts sur la St-Jean».

Une étude sur l'opportunité d'un regroupement de Denholm et Lac Sainte-Marie

DENHOLM - Durant la rencontre de février du conseil municipal, une résolution a été adoptée afin de solliciter l'assistance technique du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) pour la réalisation d'une étude sur l'opportunité d'un regroupement des municipalités de Denholm et de Lac Sainte-Marie. Ces dernières ont conclu une entente ayant pour objet de réaliser une étude sur l'opportunité de regrouper leurs territoires et

le MAMOT offre une assistance technique pour la réalisation d'une telle étude. Cette assistance technique est gratuite et elle n'est pas conditionnelle à un engagement des municipalités à donner suite au regroupement.

«Ça fait plusieurs mois que l'on discute avec Lac Sainte-Marie, explique Gaétan Guindon. On travaille souvent ensemble dans beaucoup de dossiers et on voulait regarder si on ne serait pas en mesure de

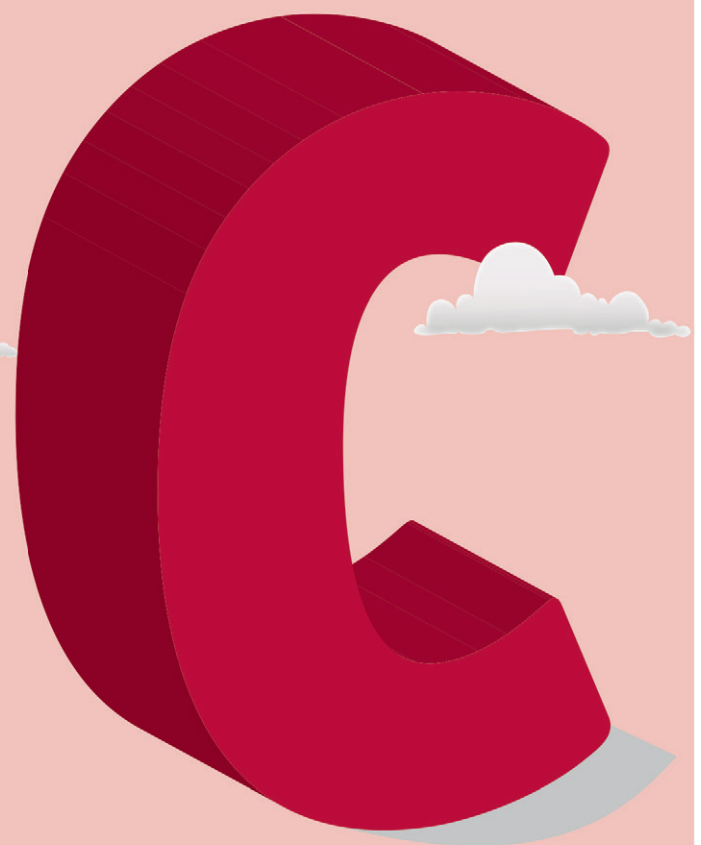
pousser ça plus loin. L'étude permettra de voir s'il serait intéressant de se regrouper.»

Un comité de travail sur le regroupement a été formé, qui aura notamment comme mandat de réaliser l'étude, avec l'assistance du MAMOT, d'informer les conseils municipaux de l'avancement des travaux et de les consulter au besoin. Il est composé des conseillers Marc Gratton et Richard Poirier ainsi que du maire Gaétan Guindon et du directeur général Stéphane Hamel.



CENTRE COLLÉGIAL DE MONT-LAURIER

ADMISSION AVANT LE 1^{ER} MARS
SRAM.QC.CA



BOURSES DE LA RELÈVE

Besoin de l'appui de la communauté



▲ Madeleine Lefebvre, présidente, et David Logue, responsable de la campagne de finance.

MANIWAKI - Encore cette année, grâce aux Bourses de la relève, ce sont 40 000\$ en bourses qui sont remis à des jeunes qui doivent quitter la Vallée-de-la-Gatineau pour leur programme d'études, mais qui ont la ferme intention de revenir y travailler une fois leur diplôme en poche. Et dans les faits, plus de 90% de ces jeunes, qui étudient dans différents domaines professionnels, techniques ou universitaires, reviennent. Ils sont la main-d'œuvre et les leaders de demain. «On a donc grand intérêt, collectivement, à les soutenir, commente Madeleine Lefebvre, présidente des Bourses de la relève. C'est la mission de la Fondation

des Bourses de la relève depuis maintenant 11 ans. Or, pour la remplir, elle a besoin de l'appui financier des entreprises et organismes de la Vallée-de-la-Gatineau.»

Campagne de financement

La campagne de financement, orchestrée par David Logue, directeur de la Caisse populaire de la Haute-Gatineau, bat son plein actuellement. Cela dit, comme l'explique Madeleine Lefebvre, présidente de la Fondation des Bourses de la relève, il semble plus difficile d'aller chercher les 40 000\$ requis annuellement pour maintenir le niveau actuel d'aide financière fournie aux jeunes : «Les demandes de bourses sont nombreuses et c'est toujours plus de 50 jeunes

qui sont aidés chaque année. Cependant, les sommes recueillies dans la communauté tendent à diminuer. On espère vivement que les gens d'affaires et les dirigeants d'organisme répondront encore positivement à la campagne de financement cette année.»

Pour contribuer aux Bourses de la relève, les personnes intéressées sont invitées à communiquer avec M. Logue à la Caisse populaire de la Haute-Gatineau au 819 449-1432. Pour en savoir plus sur la Fondation des Bourses de la relève, les critères d'admission et les procédures pour recevoir une bourse, et pour suivre les activités de l'organisme, les gens sont invités à se rendre sur la page Facebook «Bourses de la relève».

NOUVELLE ARRIVANTE

Bienvenue à Naomie Thibault

MANIWAKI - Place aux jeunes a souhaité la bienvenue en région à Naomie Thibault, adjointe à la direction au bureau Piché & Lacroix CPA inc. Sur la photo, Naomie Thibault est accompagnée de Marie Saumure, agente de migration Place aux jeunes.



Place aux jeunes en région est une organisation favorisant la migration, l'établissement et le maintien des jeunes diplômés âgés de 18 à 35 ans en région, en collaboration avec ses partenaires

promoteurs, les acteurs locaux, régionaux et nationaux, et ce, au profit des milieux ciblés. Ses principaux objectifs sont de promouvoir la migration des jeunes en région ; faciliter leur intégration professionnelle ; stimuler la création d'entreprises ; sensibiliser les jeunes, leur entourage et les acteurs locaux aux bénéfices de la migration ; favoriser et promouvoir l'engagement social des jeunes en région.

BOIS D'ŒUVRE

La construction résidentielle maintient son rythme

JEAN LACAILLE
jlacaille@lagatineau.com

LA GATINEAU - La croissance des mises en chantiers résidentielles aux États-Unis et les limites de l'offre devraient permettre aux prix de rester élevés en 2018 en ce qui concerne le bois d'œuvre.

Le nombre de mises en chantier d'habitations aux États-Unis a surpassé les attentes en janvier en s'établissant à plus de 1,33 million sur une base désaisonnalisée. Les mises en chantier de maisons unifamiliales ont grimpé de 7,6 pour cent et les délivrances de permis de construction se sont chiffrés à près de 1,4 million.

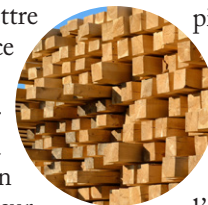
Les prix ont grimpé sur une base annuelle et s'établissaient à 528 \$ US par millier de pieds de planche de bois EPS de l'Ouest

canadien, alors qu'ils étaient en moyenne de 278 \$ US en 2015 et de 401 \$ US l'an dernier.

Le chef de direction de West Fraser Timber, Ted Seraphim, a confié au Soleil que la demande pour le bois d'œuvre nord-américain devrait croître de deux milliards de pieds-planche par année, tandis que la production américaine ne progressera que d'entre 750 millions à 1 milliard de pieds-planche par année.

Les prix record du bois d'œuvre contrebalancent largement l'incidence des droits américains. Les revenus du bois d'œuvre n'ont reculé que de six pour cent l'an dernier, malgré une diminution de 13 pour cent des livraisons.

Les dirigeants forestiers canadiens croient qu'il n'y a plus vraiment d'incertitude. Ils savent quels sont les droits auxquels ils sont soumis de même que la procédure qu'il faut adopter pour l'avenir.



Carnaval d'hiver de Cayamant

23 au 25 février



La Municipalité de Cayamant est fière de vous inviter à sa 3^e édition du Carnaval organisée par les bénévoles et la municipalité.

Plusieurs activités

Couronnement de la reine

Concours de scie à chaîne

Courses et tirs de chiens

Visite de la Caserne 13

Dégustation de desserts

Vendredi et samedi soirées dansantes

Tournoi amical de hockey bottine

Balades en traineau à cheval

Tire sur la neige

Concours «Bucksaw»

Concours de tire au câble

Maquillage de fantaisie

Barbe à papa

Activités parents-enfants

Lancer de sacs de sable et de dards



Activités pour tous pour une belle fin de semaine en famille!

Horaire disponible sur le site web de la municipalité www.cayamant.ca

Venez rencontrer les mascottes

TOURNOI D'ÉCHECS

Défaite crève-cœur pour Gracefield, Maniwaki conserve la coupe Marcel

LA GATINEAU - Le 3^e championnat d'échecs, dans lequel s'affrontaient les écoles secondaires de Maniwaki et Gracefield, avait lieu vendredi dernier au restaurant l'Huile D'Olive. Cette année encore l'équipe de Maniwaki, formée de Samuel Méthot, Steven Labelle et William Rail, est sortie gagnante à l'issue des 6 rondes, par un pointage de 9.5 vs 8.5. L'équipe de Gracefield était constituée de Téodor Iftemie, Nathan Lessard et Nathan Carle-Lefebvre.

«Cette année encore c'était l'égalité jusqu'à la dernière ronde. Gracefield semblait en bonne voie de remporter la coupe mais Maniwaki a trouvé le moyen de l'emporter. Ce fut une finale palpitante encore une fois. Les 6 joueurs peuvent être fiers de leurs performances», de dire Victor-Manuel Tomas, psychologue et responsable de l'activité pour la CSHBO. Ces élèves participeront à un tournoi provincial au



▲ Photo de groupe des deux équipes avec Victor-Manuel Tomas et Tony Labelle.

printemps prochain. Samuel Méthot met la main sur le trophée du joueur par excellence, avec une prestation de 5 victoires en 6 parties.

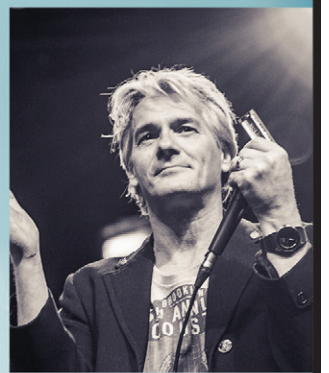
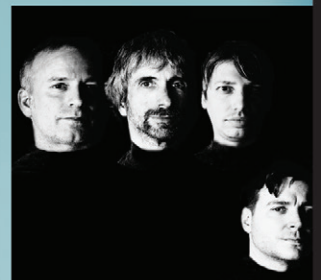
«Je veux souligner l'apport indispensable de Tony Labelle, Mathieu Branchaud et Nancy Ringuette, de BO2 Mani-Jeune, ajoute Victor-Manuel Tomas. Ils y sont pour beaucoup dans la popularité du jeu d'échecs auprès des élèves. Merci aussi à Mélanie Marchand et l'équipe de l'Huile D'Olive de nous permettre de vivre cette belle expérience dans un si bel endroit, et à la CSHBO pour le soutien constant depuis le début de l'activité, en 2013.»



LAC-SAINTE-MARIE ET
VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

**DU 10 AU 17
MARS 2018**

**FESTIVAL
DES
ARTS DE LA SCÈNE
VAL-GATINOIS**



PROGRAMMATION

SAMEDI 10 MARS

Cérémonie d'ouverture
5 À 7 / Centre communautaire, Lac-Sainte-Marie
Gratuit / Bar payant / **Ouvert à tous**

LES RINGOS

100% BEATLES
20h / Centre communautaire, Lac-Sainte-Marie
25\$/ 15\$ étudiant - Gratuit 12 ans et moins.

DIMANCHE 11 MARS

Église, Lac-Sainte-Marie / 3 concerts gratuits
Dons acceptés

LES MENESTRELS

14h / La passion du chant

**LE QUATUOR À
CORDES FOUR SCORE**

15h / Quatre jeunes musiciens talentueux

**NAOMI EBERHARD
ET NADIA BOUCHER**

16h / La grande séduction - Opéra

MARDI 13 MARS

VANESSA LAVOIE

NEW COUNTRY - Vanessa, une étoile montante
19h / Restaurant Le Lacalong, Lac-Sainte-Marie
10\$/ 16 ans et moins gratuit

MERCREDI 14 MARS

KAYSER LE MAGICIEN

18h30 / Salle municipale, BOUCHETTE
10\$/ 16 ans et moins gratuit

JEUDI 15 MARS

JOUAL DE BATAILLE

En première partie / Poésie
18h / Auberge des Deux Rives, Kazabazua

**A LEVERAGE
FOR MOUNTAINS**

Acoustique épicée
19h / Auberge des Deux Rives, Kazabazua
10\$/ 16 ans et moins gratuit

VENDREDI 16 MARS

GUY BÉLANGER

Harmoniciste-chanteur - Un concert intime
20h / Golf Lac Ste-Marie / 25\$/ 15\$ étudiants,
12 ans et moins gratuit

SAMEDI 17 MARS

**L'ENSEMBLE
JAZZ RÉUNION**

Un ensemble créatif et polyvalent
12h / Centre de ski Mont Ste-Marie / Gratuit

IMPRO

Le choc des Titans
16h / Restaurant Le Lacalong, Lac-Sainte-Marie
Gratuit

BRUNO PELLETIER

Un spectacle chaleureux
20h / Église, Lac-Sainte-Marie / 35\$,
20\$ étudiants, 12 ans et moins gratuit

festival-val-gatinois.ca

**BILLETS EN
VENTE À L'ENTRÉE OU :**
MATÉRIAUX LAC-SAINTE-MARIE /
COIFFURE KARINE / COOP BOUCHETTE
INFO/RÉSERVATIONS
819 467-4502
PASSEPORT 70 \$



La Municipalité de
Lac Sainte-Marie



41E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA ZEC BRAS-COUPÉ DÉSERT

Une année fort bien remplie



▲ Le conseil d'administration est composé du président, Victor Lyrette, du vice-président, Leonard Morin, du trésorier, Patrick Feeny, du secrétaire, Robert Prud'homme et des administrateurs Alphée Moreau, Jocelyne Lyrette et Denis Beauchamp. On reconnaît également Julie Jolivette et le directeur général, André Hamel.

JEAN LACAILLE

jlacaille@lagatineau.com

BOIS-FRANC - Le temps maussade de l'été dernier a entraîné une diminution du membership qui s'est par la suite traduit en une diminution des revenus et un déficit d'opération de 12 170 \$ pour l'exercice financier qui s'est terminé le 30 novembre dernier. Mais la situation financière de la Zec Bras-Coupé Désert (ZPCD) est stable et les administrateurs continuent d'avoir confiance en l'avenir.

Mme Danielle Bouladier, représentante de la firme Piché et Lacroix CPA inc., a d'ailleurs précisé que la situation financière de la ZBCD était excellente compte tenu du fait que l'organisme génère d'importants investissements qui contribuent à la bonne santé économique régionale. Le mandat de la firme de Maniwaki a été renouvelé pour la somme de 6 850 \$.

Les chiffres

Les résultats financiers confirment que la ZBCD a généré des profits de l'ordre de 496 066 \$ contre des dépenses de 513 501 \$ pour un déficit de 17 435 \$. Les membres ont rapporté 144 491 \$ en 2017 contre 146 392 \$ en 2016 ; les tarifs journaliers ont atteint 39 777 \$ en 2017 contre 43 291 \$ en 2016. Les tarifs du réseau routier se chiffrent à 53 740 \$ en 2017 contre 58 886 \$ en 2016. Le poste des campings a atteint les 145 188 \$ en 2017 contre 133 564 \$ en 2016. Au niveau des dépenses, la ZBCD a investi la somme de 105 338 \$ dans l'entretien de son réseau routier en 2017 contre 91 608 \$ en 2016. Tous les items budgétaires pour ce qui concerne les dépenses ont augmenté, un tant soit peu, en 2017 ce qui explique le léger déficit pour l'exercice financier 2017.

Le mot du président

Le président, Victor Lyrette, qui a été réélu pour un mandat de deux ans, tout comme ses collègues, le trésorier Patrick Feeny et l'administratrice Jocelyne Lyrette, a indiqué que beaucoup de travail avait été accompli en 2017 dont la signalisation d'un bout à l'autre de la zec. Des travaux de débroussaillage ont également été effectués sur le chemin du Tomasine de même que sur le chemin de la Perdrix blanche.

«Je suis particulièrement fier de la création de notre comité de chasse dont les travaux ont mené à la conception d'un contrat de gestion de chasse que chaque chasseur doit signer. Nous sommes agréablement surpris de la diminution des plaintes. Nous avons également reçu de très bons commentaires pour notre initiative. Les chasseurs se sentent beaucoup plus en sécurité. Nous avons également ensemencé 9 000 truites mouchetées dans plusieurs lacs sur notre territoire. Nous allons récidiver ce printemps avec un ensemencement de 1 000 truites moulac», précise Victor Lyrette.

Mot du directeur général

Le mauvais temps de l'été dernier a eu une incidence néfaste au niveau de l'entretien des principaux chemins sur le territoire de la zec.

«En 2018, la zec va continuer sur sa lancée de développement récréotouristique en ayant un plus grand éventail de type de location quant à l'hébergement. Nous allons continuer d'offrir les meilleurs services à nos pêcheurs, chasseurs et campeurs. En ce début de notre 41e année d'existence, je souhaite que nous soyons plus accueillants, plus ouverts que jamais à notre jeune clientèle. Faisons-leur de la place. Il s'agit de notre relève, notre avenir. Je peux vous assurer que votre zec se maintient dans le peloton de tête au Québec pour ce qui concerne le développement territorial», précise André Hamel.

Rapport du trésorier

Le membership a atteint 720 membres en 2017. C'est une diminution par rapport à 2016. Cette diminution, selon le trésorier Patrick Feeny, a eu des effets négatifs sur les fréquentations journalières. «Par contre, sur une note plus positive, nous avons eu du succès avec nos campings, le chalet Huart et la tente Hékipia alors que la fréquentation des installations autour du poste Tortue est mitigée pour l'instant. Nous avons reçu une aide financière de 45 000 \$ de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau afin d'améliorer notre réseau stratégique pour l'infrastructure et la sécurité.»

Pour la saison 2018, le conseil a procédé à une légère augmentation au niveau des campings (2 %) en espérant un retour des membres et un achalandage journalier afin de maintenir un budget équilibré. La zec entend poursuivre ses services administratifs pour les postes d'accueil pour la Zec Pontiac, la Zec Petawaga et la Zec Kipawa. Cette année, dans le cadre des festivités du 40e anniversaire des zecs, les enfants de moins de 18 ans pourront bénéficier de la gratuité du territoire tout au long de la saison.

«Aussi, pour la relève 18-25 ans, nous maintiendrons notre promotion chasse-pêche individuelle à 200 \$. Nous avons également l'intention de bénéficier, le plus possible, des programmes de financement disponibles pour l'amélioration de notre réseau routier et l'accès au territoire avec l'ensemble de nos partenaires.»

Marc Patry, lieutenant depuis le 1er mai 2017 au bureau de la Société de la protection de la faune du Québec à Maniwaki, a livré un bref bilan des opérations exercées par les huit agents de protection de la faune qui ont à intervenir régulièrement sur un territoire de 18 000 km carrés.

Finalment, le trésorier, prévoit des revenus de l'ordre de 517 450 \$ pour un surplus envisagé de 918 \$.



▲ Le président, Victor Lyrette.



▲ Le directeur général, André Hamel.



▲ Le trésorier, Patrick Feeny.

Journée internationale de la FEMME

Le 8 mars prochain, profitons de l'occasion pour souligner les progrès considérables réalisés dans nos communautés grâce à la détermination, au courage et à l'engagement des femmes de la Haute-Gatineau à prendre une part active au développement de la société.

**Joignez-vous à moi pour en discuter dans le cadre d'un petit-déjeuner au restaurant Le Rabaska
100, rue principale Sud, Maniwaki
De 7 h 30 à 9 h**

*À noter que le petit-déjeuner sera aux frais des participantes

Veillez svp confirmer votre présence au 819 441-2626

Stéphanie Vallée

Députée de Gatineau
Ministre de la Justice et Procureure générale
Ministre responsable de la région de l'Outaouais



Les délices de L'ÉRABLE

De l'arbre à la table



5 bonnes raisons d'aller à la cabane à sucre

- 1** Un rendez-vous annuel unique La saison des sucres est courte. Mieux vaut en profiter lorsqu'elle bat son plein, sans quoi vous risquez de le regretter toute l'année durant. Qui plus est, savourer les délices de l'érable fait partie des traditions annuelles incontournables. Ce serait fou de s'en passer!
- 2** Une occasion d'apprendre en famille Voilà l'argument parfait si vous êtes parent! Visiter une cabane à sucre vous permet non seulement d'apprécier le goût sucré et la texture onctueuse du sirop, mais aussi d'apprendre comment la sève d'érable est transformée en tire. Assurément, vos enfants seront impressionnés par les installations!
- 3** Un lieu de rencontre enrichissant En allant à la cabane à sucre, vous rencontrerez des producteurs locaux passionnés qui se feront un plaisir de vous faire découvrir leur métier. Vous croiserez également des gens sympathiques venus régaler leur « dent sucrée ».
- 4** Un endroit où apprécier la nature Une sortie à l'érablière, c'est aussi une balade en forêt. En plus de marcher entre les érables et de respirer l'air frais, vous pourrez monter à bord d'une calèche pour profiter du soleil printanier. De quoi vous ressourcer!
- 5** Une journée avec vos proches Visiter une cabane à sucre signifie partager un repas avec vos proches. Que vous y alliez en amoureux, en famille ou entre amis, vous vous souviendrez de ces moments privilégiés. Quelles que soient vos motivations, rendez visite aux producteurs d'érable : ils vous réservent bien des délices... et de beaux souvenirs!

Les produits de l'érable : à savourer de 1001 façons!

- **LE SIROP** : il donne un goût sucré et délicat aux trempettes, aux vinaigrettes, aux potages et même au café! Il occupe bien sûr une place de choix au déjeuner, où on l'étend abondamment sur les crêpes et sur les gaufres, en plus de l'ajouter aux yogourts et aux parfaits. Le sirop est aussi idéal pour caraméliser la viande et les légumes.
- **L'EAU** : elle est utilisée pour mariner des viandes et donner une saveur exquise aux sauces. Ajoutez de l'eau d'érable à vos jus de fruits ou à vos boissons énergisantes. Finalement, faites pocher vos poissons ou vos fruits de mer dans ce divin nectar pour surprendre vos invités!
- **LES PERLES** : délicates, les perles d'érable agrémentent à merveille le foie gras, les fromages fondants et les poissons fumés. Elles sont aussi utilisées pour décorer les desserts et les pâtisseries. Le matin, ajoutez-les à votre granola.
- **LE BEURRE** : à étendre sur vos tartines, à utiliser pour vos sautés ou encore à déguster comme trempette pour vos fruits.
- **LE SUCRE** : saupoudrez vos desserts, vos tranches de pain doré ou vos pamplemousses de sucre d'érable. Miam!

Érablière des Ponts Couverts

À LA BONNE FRANQUETTE! VENEZ CÉLÉBRER LE PRINTEMPS AVEC NOUS!

OUVERTURE LE 3 MARS

Repas traditionnel et tire d'érable servi aux tables et à volonté

Apportez vos consommations

OUVERT 7 jours sur réservation 819-623-3537

LE CHANSONNIER DANY ROY PRÉSENT LES VENDREDIS ET SAMEDIS SOIR

4 MARS : JOURNÉE JEUX GONFLABLES

N'OUBLIEZ PAS NOTRE BONNE CRÈME GLACÉE MOLLE

ÉRABLIÈRE J.B. CARON

OUVERTURE LE 3 MARS jusqu'au 22 avril

Mets traditionnels

Salle de réception

Tire d'érable sur la neige

Balade avec chevaux, le samedi et dimanche de Pâques

13 000 entailles

Sirop d'érable pur fabriqué sur place

581, ch. Point Comfort, GRACEFIELD **819.463.0116**

Cabane à sucre (restaurant)

Viens te sucrer l'bec

Menu à volonté • Produits d'érable à vendre •

Réservation: 819 463-3896

Bienvenue chez nous!

Direction sur votre téléphone →

Domaine du cerf

83 Montée des Pins, Blue Sea

Aucun Interac • Fermée les lundis

Cabane à sucre LA COULÉE

Réservez dès maintenant pour un repas traditionnel de cabane à sucre!

Appportez vos boissons alcoolisées!

Produits d'érable en vente sur place

Ouvert du mercredi au dimanche à compter de 11 h. ouvert la semaine de la relâche

819-449-6262

204, ch. Ste-Thérèse-de-la-Gatineau, Pélage (QC) J9E 3A8

www.cabaneasucrelacoulee.com

RAPPORT ANNUEL DU SERVICE INCENDIE

Total de 60 appels en 2017



SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

GRACEFIELD - Le service incendie de la Ville de Gracefield a remis son rapport annuel. Il contient les statistiques qui ont été relevées pour l'année 2017.

«Toute l'équipe de pompiers de la Ville de Gracefield est fière des résultats obtenus, du peu de pertes face aux nombreux feux ainsi que de leur réputation d'efficacité à travers la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau», commente le directeur, Michael Gainsford.

Ce dernier explique l'efficacité du service d'abord par la formation des pompiers :

«Pendant les quatre dernières années, plusieurs de nos pompiers ont été formés Pompier 1 pour mieux combattre les incendies avec moins de pertes matérielles et surtout plus de prudence pour diminuer les risques de blessure. Pendant l'année, plusieurs pompiers ont commencé la formation Pompier 1 et plusieurs activités ont été réalisées pour mieux sensibiliser les contribuables aux feux de cuisson, feux de broussaille et au danger avec les feux d'artifices.»

À cela s'ajoute l'achat de nouveaux équipements au cours des dix dernières années «pour augmenter notre efficacité. En 2017, un nouveau camion autopompe citerne a été acheté pour la caserne #11. Ce camion

répond idéalement à nos besoins : 90 pieds carrés de compartiments pour tout l'équipement nécessaire pour la première attaque de combat incendie, 2 500 gallons de réservoir et une pompe de 1 250 PSI minute pour une meilleure performance.»

Au total, en 2017 le service incendie a reçu 60 appels dont 16 pour le secteur Gracefield, 23 pour le secteur Northfield et 21 pour le secteur Wright. Les pertes sont estimées à 100 000\$, dont 39 600\$ pour des bâtiments, 23 400\$ pour des contenus et 37 000\$ pour des véhicules.

En parallèle des interventions, les pompiers se sont impliqués bénévolement dans plusieurs causes : le Carnaval de Gracefield ; la Journée de la famille ; le souper de doré annuel ; la journée de sensibilisation des associations de lacs ; la course de canards ; la Semaine de prévention des incendies avec évacuation surprise à l'école, visite au CPE Vallée-Sourire, journée portes-ouvertes à la caserne

et démonstration de l'extinction d'un feu de cuisson ; Halloween avec la distribution de bonbons et escorte routière.

Outre le directeur Michael Gainsford, le service incendie de Gracefield est composé des personnes suivantes : Stéphane Marcil, capitaine ; Jonathan Lafrenière, Cédric Boisvenue, Louis Gauthier, lieutenants ; les pompiers Francis Blais, Gérard Boisvenue, Patric Carpentier, Bernard Caron, Gaston Caron, François Carpentier, Mathieu Paquette, Jonathan Rochon, Denis Cyr, Maxime Blais, Brian Gainsford, Lionel Gainsford, Sylvain Gauthier, Hugo Guenette, Vincent Kelly, Frédéric Tremblay, Pierre-Hugue Ngaka, Simon Parisien, Jean-Guy Rochon, Daniel Luc Tremblay, Francis Tremblay, Benoit Vaillancourt.

RÉFECTION DE LA RUE MARIE-ANNE
Demande au génie municipal de la MRC

EGAN-SUD - Les membres du conseil municipal ont profité de leur rencontre de février pour adopter une résolution afin d'adresser une demande au service de génie municipal de la MRC en vue d'obtenir une évaluation des coûts des travaux projetés sur la rue Marie-Anne. Lors de la rencontre de janvier, des citoyens étaient venus demander aux élus quels étaient leurs plans concernant cette rue. Le maire, Neil Gagnon, avait alors expliqué que «la rue Marie-Anne est prioritaire dans les prochains travaux qu'on va effectuer. On a demandé à la MRC de nous sortir les plans et devis pour voir de

quelle façon on peut refaire la rue, car on l'a refaite il y a douze ans mais ça a tenu 5-6 ans puis ça a commencé à se détériorer. On n'avait peut-être pas utilisé la bonne méthode, mais aujourd'hui on peut recevoir l'aide des ingénieurs de la MRC.»

À noter qu'un tournoi de pêche sera organisé par la municipalité le 3 mars sur le lac Evens. Les inscriptions se feront de 9h à 11h. Des prix seront remis pour le plus long poisson, la plus longue perchaude ainsi que des prix de participation. Le coût de l'inscription est de 5\$ par famille et des hot-dogs seront vendus au coût de 1\$ chacun.

AGRESSION À L'ARME BLANCHE

Un homme blessé, un autre interpellé

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

MANIWAKI - C'est une dispute qui a dégénéré. Les policiers de la Sûreté du Québec du poste de la MRC Vallée-de-la-Gatineau sont intervenus samedi pour une agression à l'arme blanche, dans un

logement du 165 de la rue Commerciale. La victime, un jeune homme de 20 ans, a été conduite au centre hospitalier pour des blessures importantes mais sa vie n'est pas en danger. Le suspect, un jeune homme de 19 ans, a été rencontré par les enquêteurs et il est demeuré détenu durant toute la fin de semaine. Il devait comparaître au palais de justice de Maniwaki lundi.

BÂTISSEURS DE FORÊTS

RECHERCHÉS

Rémunération assurée par l'employeur lors de la formation pratique
Salaire horaire de 17,50\$/heure
Possibilité d'emploi garanti à la Coopérative forestière des Hautes-Laurentides à la fin de la formation*

Le programme Travail sylvicole vise à former des personnes aptes à exercer le métier d'ouvrières ou d'ouvriers sylvicoles spécialisés dans le reboisement et l'entretien de jeunes peuplements forestiers. On y apprend: le reboisement avec des plants de différentes dimensions; le dégagement de plantation et de peuplements en régénération; les éclaircies pré commerciales; le dégagement et la préparation de terrain; l'élagage et la taille de formation. Les différents travaux correspondant à ces actions sont réalisés tant en forêt publique que privée et dans le respect des prescriptions sylvicoles et des normes environnementales.

Offert en collaboration avec:
 **Coopérative forestière des Hautes-Laurentides**

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT!
DÉBUT DES COURS:
3 AVRIL 2018



Centre de Formation Professionnelle Mont-Laurier
850, rue Taché Mont-Laurier
819.623.4111
1.866.314.4111
f t g+ y cfpml.qc.ca

* Aux diplômé(e)s qui répondront aux exigences de la compagnie forestière

RENAISSANCE DU FESTI-NEIGE

C'était la cohue au Centre multiculturel

JEAN LACAILLE

jlacaille@lagatineau.com

MESSINES - Les familles de Messines et des municipalités avoisinantes ont démontré clairement leur amour envers le Festi-Neige qui a connu un succès retentissant samedi dernier après un an d'absence.

La conseillère municipale, Annie Galipeau, à la tête de bénévoles vraiment motivés, a été claire dans ses commentaires. «Je savais que l'édition 2018 du Festi-Neige allait connaître un succès indéniable. Mais, à ce point-là... jamais ! Il est important de rassembler nos familles. La population a embarqué. Tant les jeunes que les adolescents, leurs parents et leurs grands-parents ont fait en sorte que l'activité a été

un vibrant succès. Et je confirme que nous serons de retour l'an prochain.»

Une journée bien remplie

De 9h samedi jusqu'à 12h30 dimanche, les gens n'ont pas cessé de festoyer et de participer aux nombreuses activités inscrites au programme de la journée. Au cours de la matinée, les raquetteurs sont arrivés pour s'en donner à cœur joie dans deux sentiers qui avaient été aménagés à leur intention. Le tournoi de hockey-bottine s'est mis en branle sur le coup de 9h de même que le déjeuner de crêpes. Des structures gonflables ont fait le délice des jeunes à l'intérieur du centre. Un spectacle de magie a été présenté et fort apprécié des jeunes et des moins jeunes.

Un dîner de hot-dog, gratuit pour tous, a été servi sur le coup de midi. C'est en famille que les gens ont patiné librement sur la patinoire.

Puis ce furent les Kool-Games avec la démonstration de voitures téléguidées. Un spectacle de reptiles a été présenté qui en a étonné plusieurs. Le bar à bonbons était ouvert pour les jeunes. On a même vu quelques adultes s'y faufiler. Une séance de maquillage était prévue pour les jeunes intéressés et plusieurs y ont participé. Des promenades à chevaux de trait ont été suggérées tout au long de l'après-midi. La compétition de bûcherons a été présentée en après-midi également. La saucisse était



▲ C'est en famille que la population de Messines et des environs a festoyé samedi dernier au Centre multiculturel de Messines.



▲ Les promenades en chevaux de trait ont fait le délice des participants tout au long de l'après-midi.

à l'honneur lors du souper qui a été suivi d'une soirée dansante.

Annie Galipeau s'en voudrait de ne pas mentionner l'implication directe de bénévoles dans l'activité dont Édith St-Jacques, Rémi St-Jacques, Marie-Pierre Pelletier, Marie-Pierre Lafrenière, Martin Lanthier, Martin Larche, Véronique Cadieux-Robillard, Marylène Lacroix, Bruce Gauvreau, Jacques

Lapointe, Nancy Clément, Steve Gorman, Daniel Quenneville, André Galipeau, Maxime Galipeau, Pierre Labelle, Martin Ferland, les gens de la petite école de Messines, Nathalie et Luc Gauthier, ainsi que les commanditaires. «Nous saluons tous ces gens qui ont fait du Festi-Neige 2018 un succès. À l'an prochain !», conclut Annie Galipeau.

Gérez vos avoirs comme un pro!



Connaissez-vous tous les crédits d'impôt auxquels vous avez droit?

Dons, frais médicaux, activités des enfants, personnes à charge... il existe au Québec une foule de crédits d'impôt auxquels on ne pense pas toujours au moment de produire notre déclaration de revenus. En voici quelques-uns auxquels vous pourriez avoir droit.

- Intérêts payés sur un prêt étudiant : vous pouvez demander un crédit

d'impôt non remboursable pour les intérêts payés après 1997 sur un prêt étudiant.

- Enfant mineur aux études postsecondaires : vous avez droit à ce crédit d'impôt si, au cours de l'année, vous aviez un enfant à charge qui avait durant toute l'année moins de 18 ans et qui poursuivait à temps plein des

études postsecondaires ou à la formation professionnelle.

- Aidant naturel : vous pouvez demander un crédit d'impôt remboursable si vous prenez soin de votre conjoint âgé incapable de vivre seul ou si vous hébergez un proche admissible, par exemple.

Vous craignez d'oublier des crédits avantageux? Confiez votre déclaration de revenus à un professionnel!

Il existe une foule de crédits d'impôt avantageux... renseignez-vous pour ne pas en oublier!

H&R BLOCK

• NOUVELLE ADRESSE • NOUVELLE ADRESSE

118, rue Principale Nord Maniwaki

Sylvie Lafontaine
Propriétaire franchisée et spécialiste d'impôt supérieure

Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h
Samedi de 9h à 12h et de 13h à 15h

Tél.: 819.449.3377
Fax: 819.449.4642

sylvie.lafontaine@hrblock.ca

DÉCLARATIONS D'IMPÔTS

Meuble La Shop
Informatique Électronique

Toujours plus

185 Desjardins Maniwaki
Professionnel
Rapide
Efficace
MICHEL LAMOUREUX

à partir de **\$30**
transmission internet

aucun rendez-vous nécessaire

449-7467

COUP DE FEU AU PALAIS DE JUSTICE**Le Bureau de la sécurité privée réagit**

MANIWAKI - Suite à la violente altercation au palais de justice de Maniwaki entre un constable spécial et un prévenu, durant laquelle ce dernier a reçu une balle à la tête et l'agent a été grièvement blessé par un coup porté à la tête, le Bureau de la sécurité privée a réagi en émettant un communiqué. En voyant la vidéo filmée par un témoin de l'altercation, de nombreuses personnes ont pointé du doigt le fait que les trois agents de sécurité de la société Garda et un autre de la firme Sécurité Outaouais ne sont pas intervenus pour aider le constable spécial qui tentait de maîtriser le jeune homme.

Le Bureau de la sécurité privée (BSP) explique que «dès que certains événements surviennent au Québec et que ceux-ci impliquent des agents ou des agences titulaires de permis valides du BSP et assujettis à la Loi sur la sécurité privée et ses règlements, le BSP s'active à analyser les faits portés à son attention et ce, conformément à sa mission et à ses pouvoirs».

Claude Paul-Hus, directeur général du Bureau de la sécurité privée, réitère le fait qu'aucun commentaire spécifique ne saurait être émis dans le cas du dossier de Maniwaki puisque le Bureau des enquêtes indépendantes (BEI) procède actuellement à une enquête. Par ailleurs, il mentionne que «dans la mesure où cet événement pourrait avoir un impact sur les activités encadrées par le BSP, nous tenons à rassurer la population à l'effet que la situation survenue au palais de justice de Maniwaki est

présentement analysée avec rigueur et diligence à la lumière du cadre légal de la Loi sur la sécurité privée et de ses règlements, notamment en regard du Règlement sur les normes de comportement des titulaires de permis d'agent qui exercent une activité de sécurité privée».

Le BSP tient à rappeler que depuis 2010, toute personne souhaitant exercer une activité en sécurité privée au Québec doit se conformer à la Loi sur la sécurité privée (LSP) et à ses règlements. Le Bureau de la sécurité privée est l'organisme d'autoréglementation régissant l'industrie de la sécurité privée au Québec, et plus précisément les six grands secteurs d'activité définis à l'article 1 de la LSP.

De par sa mission, le BSP voit à l'application de la LSP et de ses règlements, délivre des permis d'agents et d'agences dans les six catégories assujetties à la LSP, traite les plaintes reçues, favorise la cohérence des actions des intervenants de la sécurité privée avec celle des intervenants de la sécurité publique et donne son avis au ministre de la Sécurité publique sur toute question que celui-ci peut lui soumettre en matière de sécurité privée.

Pour ce qui est de l'activité en gardiennage, pour obtenir un permis d'agent, une personne doit satisfaire aux exigences de formation prévues au Règlement sur la formation exigée pour l'obtention d'un permis d'agent pour l'exercice d'une activité privée qui requiert d'avoir réussi au moins 70 heures de cours en



gardiennage pour lesquels une attestation est délivrée par une commission scolaire ou son équivalent. Également, le demandeur doit satisfaire aux conditions de vérification de sécurité, soit d'avoir de bonnes mœurs et de n'avoir jamais été trouvé coupable d'une infraction criminelle en lien avec le métier convoité.

Par ailleurs, pour maintenir le droit d'exercer une activité de gardiennage et conserver la validité de son permis, un agent en gardiennage doit respecter en tout temps le Règlement sur les normes de comportement et maintenir un dossier vierge quant aux conditions de sécurité. À défaut et conformément à la LSP et à ses règlements, le Bureau de la sécurité privée aura juridiction

pour contrôler ou sanctionner le droit d'offrir et d'exercer des activités de sécurité privée.

Le BSP invite la population à consulter le site internet www.bspquebec.ca afin d'avoir davantage d'information en ce qui concerne l'industrie de la sécurité privée et des catégories assujetties à la LSP soit : le gardiennage, l'investigation, la serrurerie, les activités reliées aux systèmes électroniques de sécurité, le convoyage de biens de valeur et le service conseil en sécurité. Également disponible sur le site Web du BSP, le Registre en ligne est un outil supplémentaire afin d'assurer que non seulement une personne est titulaire d'un permis, mais également d'en vérifier la validité au moment où elle exerce ses activités.

CARNAVAL DE CAYAMANT**Un rendez-vous à ne pas manquer**

CAYAMANT - Le carnaval de Cayamant sera de retour cette fin de semaine. Plusieurs activités sont au programme afin de permettre à la population de s'amuser.

Le carnaval commencera vendredi soir avec le couronnement de la reine. Quatre duchesses sont candidates : Fanny Courcelles, Mia Rondeau, Maude Garneau et Émilie Gravelle.

Le samedi, il y aura plusieurs concours (tournoi amical de hockey bottine, concours de scie à chaîne, lancer de sacs de sable, lancer de dards, courses de chiens, concours

de «buck saw», concours de tir au câble) ainsi que du maquillage pour enfants, barbe à papa, visite de la caserne des pompiers, activités parents-enfants, dégustation de desserts, balades en traîneau à cheval, tire sur la neige. La journée se terminera par la remise des bourses suivie d'une soirée dansante.

Le dimanche, les visiteurs pourront profiter du tournoi de hockey bottine, lancer de sacs de sable, lancer de dards et des courses de chiens. Le carnaval se clôturera par la remise des bourses.

AREQ HAUTE-GATINEAU**La Flamme de l'année dévoilée**

MANIWAKI - Lors du déjeuner de la St-Valentin organisé par l'AREQ Haute-Gatineau au Château Logue, les membres de l'organisme ont honoré Francine Guy, leur ex-présidente.

Francine Guy habite maintenant à Gatineau mais elle participe encore régulièrement aux activités de l'AREQ Haute-Gatineau. Tout au long de son mandat, elle s'est montrée dévouée, efficace, ne pensant qu'au bien des membres. Rien de plus naturel, donc, de la choisir comme Flamme de l'année.

Les prochains déjeuners de l'AREQ auront lieu mercredi 21 mars avec pour invités la notaire Odile Huot ; mercredi 18 avril avec pour invitée la pharmacienne Gina St-Jacques ; mercredi 16 mai à l'occasion de l'assemblée générale annuelle.



▲ Francine Guy accompagnée de Françoise Grand'Maison, Flamme de l'année dernière.

Société Alzheimer
DE L'OUTAOUAIS QUÉBÉCOIS

AVIS DE RECHERCHE**Vous êtes un proche aidant ?**

Nous pouvons vous relayer dans la quiétude de votre foyer. Permettez-vous une **PAUSE** dans votre quotidien pour retrouver votre énergie.

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS POUR EN CONNAÎTRE TOUS LES DÉTAILS
819 777-4232 ou 1 877 777-0888 • 440, boul. Maloney Ouest, Gatineau J8P 6W2

saoq@saoq.org • www.saoq.org • [f saog.org](https://www.facebook.com/saoq.org)

Projet pilote

INTERVAIE

RÉPIT À DOMICILE D'UNE DURÉE LIMITÉE DE 8H À 48H

En partenariat avec :

L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS D'AINÉS
OUTAOUAIS

Petites annonces 819 449-1725

Contactez-nous pour annoncer dans les petites annonces les plus lues de la Vallée-de-la-Gatineau.

Heure de tombée: le mardi midi | Aussi en ligne : www.lagatineau.com/petites-annonces | Envoyez vos avis publics, appels d'offre ou offres d'emploi par courriel: avis@lagatineau.com

BUREAUX - LOCAUX À LOUER

Maniwaki, immeubles Feeny, 198 rue Notre-Dame, espace de bureau, 200 à 2000 pieds carrés, centre-ville, 5 min du centre achat. Infos au 819 441-0200 ou 819 561-4586.

CHAMBRES À LOUER

Belle chambre disponible au centre-ville de Maniwaki. Avec frigidaire privé, cuisine commune, salon et télévision Hi-Fi, Internet (petit gym fourni). Spécial 350\$/mois. Non-fumeur et pas d'animaux. Infos : 819 441-2827 ou 819 334-2345.

Déléage, chambres très propres, non-fumeur, internet sans fil inclus, réfrigérateur, salle de bain privée. Forfait hebdomadaire ou mensuel. Infos : 819 449-6969.

Grande maison, 3 chambres à coucher, toute meublée, louerai les chambres à 400\$/ch, accès à la piscine. Infos : 819 441-1405 ou 819 306-0849.

LOGEMENTS - APPARTEMENTS À LOUER

À louer - Logis 2 c.c. au 41 Cameau. Libre 1er mars, 525\$ par mois, pas chauffé, pas éclairé, idéal pour personne âgée ou personne seule. Référence demandée. Infos : 819 449-2208 ou 819 441-5185

Appartement 2 c.c. à louer dans un sous-sol, avec mur walk-out à l'arrière, pas chauffé, ni éclairé, 1 salle de bain avec prise laveuse/sècheuse, à 5 min. de la ville de Gracefield. Situé sur la rue Rondeau, pas d'animaux. Pour infos : 819 463-3107.

Appartement à louer, 1 c.c., pas chauffé, pas éclairé, au 2e étage, 440\$/mois, 320 rue Des Oblats, Maniwaki. Infos : 819 449-3520.

Appartements à louer. Une chambre à coucher, idéal pour personne âgée ou personne seule. Au 435 rue Guérette Maniwaki, 450\$/mois, non chauffé, non éclairé, animaux non admis. Au 115 rue Laurier, non chauffé, non éclairé, 440\$/mois, poêle et frigidaire

inclus, animaux non admis Infos : 819 449-1738 ou 819 449-4092.

Bachelor à louer, meublé, chauffé, éclairé, non-fumeur, pas d'animaux, références demandées. Infos : 819 449-5127.

Deux chambres à louer, chauffées et éclairées, 750\$/mois, Farrelton (secteur La Pêche Québec) 30 minutes de Hull. Pour plus d'informations s.v.p. contacter le 613-203-4366. Disponible le 1er avril 2018. Voir photos sur kijiji.

Logement 2 c.c., salon, cuisine, 550\$/mois, chauffé et éclairé. Situé à Gracefield. Infos : 819 712-2745.

Logement 3 1/2, 1 c.c., 2e étage au 140 rue Gatineau, secteur Comeauville, Maniwaki. Pas chauffé, ni éclairé, stationnement, pas d'animaux. Infos : 819 449-1438 ou 819 334-3573.

Logements 1 c.c., 2 c.c., au centre de Gracefield, possibilité de chauffés/éclairés, pas d'animaux, libres immédiatement. Infos : 819 463-2434.

Logis 1 c.c., au 11 rue Principale, Gracefield. Appartement #3 au rez-de-chaussée. Non chauffé, ni éclairé, pas d'animaux. Références demandées. 535\$/mois. Libre immédiatement. Infos : 819 463-2395.

Beau logis 4 1/2 situé à Bois-Franc, endroit avec grand terrain, antenne satellite incluse. Pas d'animaux, non-fumeur, 550\$/mois pas chauffé, pas éclairé. Disponible 1er décembre. Pour infos : 819 449-0794 (Nicolas)

Maniwaki - logements 3 1/2 et 4 1/2, chauffés, éclairés, près de la polyvalente, CFP, disponibles immédiatement. Laissez message ou rejoindre Carole au 819-441-6411.

Beau grand logis 4 1/2 situé à Bois-Franc, endroit tranquille et paisible. Incluant cabanon et antenne satellite, pas d'animaux, non-fumeur, 500\$/mois pas chauffé, pas éclairé. Disponible 1er décembre. Pour infos : 819-449-0794 (Nicolas)

PROPRIÉTÉS À LOUER

Gracefield - Maison à louer, route 105, 1 chambre à coucher possibilité de deux, 700\$/mois, chauffée, éclairée. Libre immédiatement. Contacter Marc au 819 463-1190.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Immeuble à revenu à vendre, un trois logis et un deux logis, personnes sérieuses seulement. Pour informations : 819 449-1180.

PROPRIÉTÉS COMMERCIALES À VENDRE

Bâtiment commercial à vendre ou à louer, à Maniwaki, idéal pour aire de vente. Entrepôt de 10 800 p.c., à partir de 2.00\$ le pied carré. Infos : Raynald Hamel 819 441-9313 raynald.hamel@videotron.ca

OFFRES DE SERVICE

Vous cherchez femme de ménage fiable? Vous cherchez quelqu'un pour prendre soin de votre chalet? Donnez-moi un coup de fil au 819 307-3081.

OFFRES D'EMPLOI

Recherche boucher ou bouchère, avec ou sans expérience, emploi temps plein, épicerie Charbonneau à Notre-Dame-du-Laus. Infos : 1-819-767-2243 demander Adriane.

Recherche journaliste/menusier pour installation d'armoires, couvre plancher et autre divers travaux, poste à temps plein, permis conduire classe 5, région Gatineau /Ottawa. Infos : 819-962-6481 ou 819 682-8757.

VÉHICULES DE LOISIRS À VENDRE

Achat de VTT, motocross, motoneiges, peu importe la condition! PP Performance 192 13e Rue, Ferme-Neuve. Infos : 819 436-0432.

Acheterais 4 roues, motoneiges en bon état de marche ou ayant besoin de réparations, ou pour les pièces. Infos : 819 449-2083 ou 819 441-7771 demandez Marc.

Cartes professionnelles

DEVEAU
AVOCATS

Gérard Desjardins - avocat Marc Tremblay - avocat
gdesjardins@deveau.qc.ca mtremblay@deveau.qc.ca

171, rue Notre-Dame, Maniwaki
T. 819 449.6075 • F. 819 449.3381

Info-Notaire

Testament 250,00 \$ (Frais et taxes inclus)
Mandat d'incapacité 250,00 \$ (Frais et taxes inclus)

Me Denis ST-AMOUR notaire
153A Commerciale, Maniwaki, Qc J9E 1P1
Maniwaki/Gracefield sur rendez-vous

dennotaire@gmail.com 819-441-4904

- Fiducies de protection — Financement privé -

Serge Désilets D.D.
Denturologiste

Ouvert du lundi au vendredi

819 449-6484
NOUVELLE ADRESSE
153B, Commerciale, Maniwaki J9E 1P1

Denturologiste
Martin Cusson D.D.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h

(819) 449-6073
137, Principale Sud, Maniwaki

À VENDRE

Casse-crôte du Lac
Lac Cayamant
129,000\$
Bord de l'eau
Concession «Poulet Maniaque» incluse.

Carl : 403-371-6648

Cartes d'affaires

COUVREURS
Rochoon

RBQ:2537-2913
QUÉBEC INC.
ENR. F.A.S.

Robert Rochoon

Toiture de tout genre
ESTIMATION GRATUITE
OUVRAGE GARANTIE
PAR ÉCRIT

1 (888) 449-2849
Kazabazua
(819) 467-2849

MANIWAKI AUTOS ÉLECTRIQUES

MÉCANIQUE GÉNÉRALE - PERFORMANCE
ALTERNATEURS & DÉMARREURS
PROBLÈME ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE

Yvan & Philippe Thérien
propriétaires
& 819 449-8181
Télec.: 819 441-2130

153, rue de la Colline, Maniwaki (Québec) J9E 1B5

Hubert Automobile Ltée

Gerard Hubert Automobile Ltée

VENTES ET SERVICES AUTORISÉS
241, boul. Desjardins, Maniwaki (Québec)
Tél.: (819) 449-2266 • Fax : (819) 449-6217

Sans frais : 1 877 449-2266
Résidence : (819) 334-0226

Stéphane Séguin
Représentant

Le Coffre aux Trésors

Achetez le vieil or

Une seule adresse, 3 sections pour vous plaire

BIJOUTERIE BOUTIQUE ÉROTIQUE VÊTEMENTS

OUVERT DU MARDI AU VENDREDI
171, rue Commerciale, Maniwaki, 819 306-0649

Tél.: (819) 623-3369
ou (819) 623-3372
Fax: (819) 623-9551

MÉTAL GOSSELIN LTÉE

- FER NEUF ET USAGÉ
- VENTE DE CÂBLE D'ACIER
TUYAUX POUR PONCEAUX

Mario & Denis Gosselin 1591, boul. Paquette
GÉRANTS Mont-Laurier J9L 1M8

Gilles Langevin Électrique

Résidentiel - Commercial - Industriel
R.B.Q. 8149-7182-16

Philippe 819 334-3586
Gilles 819-449-0511
Résidence 819 449-3586

gilleslangevin2014@hotmail.com

25, Réjean, Déléage (QC) J9E 2Z7

Avec vous depuis 35 ans

branchaud

TRANSPORT

SPÉCIALITÉ :
Transport pleine remorque et L.T.L. de tout genre

TERRITOIRES :
Montréal, Québec, Toronto, Ottawa

VÉRONIQUE BRANCHAUD Tél.: 819-449-6222
Présidente Sans Frais : 866-449-6222
52, Route 105, Maniwaki (Québec) J9E 3A9 Fax : 819-449-8191

Century 21

Pour vendre ou acheter

MULTI-SERVICES INC.
Agence immobilière

Luc Baker
Courtier immobilier

819.441.7777
baker.luc@videotron.ca

Chaque franchise CENTURY 21 est indépendante et autonome

OÙ FAIRE RÉPARER

Toile • cuir • fermeture éclair
Oeuillet • bouton pression
Ultrasol • auvent • selle
Tissus rembourrage • housse

CHEZ L'COUTURIER!
819 465-2754

DÉMÉNAGEMENT TRANSPORT J.V.

Résidentiel | Commercial

Gilles Céré, propriétaire ESTIMATION GRATUITE
Local et longue distance

Cell.: 819 441-4665 819 449-5311

LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES B.L.

R.B.Q. 8101-8038-30 1996 inc.

• Entrepreneur électricien • Spécialiste en chauffage électrique
• Résidentiel • Commercial • Industriel

Tél.: 819.449.5044 Germain Michaud
Cell.: 819.449.8937 Maître électricien
Rés.: 819.449.6814 189, rue Notre-Dame, Maniwaki, Qc
germain.michaud@blelectrique.com

Installation
PIERROT BEAUDOIN
RÉNOVATIONS
DE TOUS GENRES

INTÉRIEURES
EXTÉRIEURES

R.B.Q. 8343-7590-48

819-449-3319

DIVERS À VENDRE

Bois de chauffage, du Hêtre, longueur de 16 pieds, livré. Prix variable selon la distance. Infos : 819 449-6061.

Pneus à neige, 205/70R16, avec jantes, comme neuf, 600\$. Infos : 819 918-9011.

PRIX SPÉCIAL! TÔLE GALVANISÉE et pré-peinte pour couverture et mur, 0,85 sous le pi. carré. Recouvrement extérieur en vinyle, porte patio 6 pi., styro-mousse bleu 2 pi x 4 pi, 2po 3 po., 4 po. de 5\$ à 7\$ la pièce. Recouvrement pour couverture ice and water shield. Infos : 819 775-8048.

400 balles carrées de foin à vendre. Infos 819 449-2607.

RECHERCHÉ

Cherche bois de poêle 100% chêne, 10 cordes fendues livrées à Messines 465-2703.

Recherche un emploi à temps partiel ou temps plein, du lundi au vendredi, pour personnes âgées à leur domicile, peut se déplacer, disponible pour toutes sortes de tâches, plus de 30 d'expériences. Infos : 819 306-0545



Municipalité de Low | Municipality of Low

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure au règlement de zonage 02-93 portant le numéro 001-2018

Est par les présentes donné par la soussignée :

QUE lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 5 mars 2018, à compter 19h30, le conseil de la Municipalité de Low doit statuer sur une demande de dérogation mineure au règlement de zonage portant le numéro 02-93, pour la propriété située au 43 chemin River à Low avec désignation cadastrale comme faisant partie du lot 5933024 du canton de Low.

La demande de dérogation mineure vise à permettre une addition à une résidence déjà implantée à 3,76 mètres de la ligne arrière du lot reconnu par droit acquis au lieu de 5 mètres à être à 2,45 mètres de ladite ligne de propriété.

La séance publique aura lieu à la Salle Héritage, située au 4C chemin d'Amour à Low, où le conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

DONNÉ à Low province de Québec, ce 14e jour de février 2018

Hélène Desjardins
Secrétaire trésorière-adjoint



APPEL DE CANDIDATURES

Coordonnateur – Service de l'environnement

Sous l'autorité de la Directrice du service de l'environnement, la personne recherchée participera à l'accomplissement de diverses tâches de coordination d'opérations, d'analyses techniques et de rédaction de rapports aux deux sites d'opération du service, soit le Centre de traitement des boues de fosses septiques situé à Kazabazua et le Centre de transfert et Écocentre situé à Maniwaki.

Principales responsabilités

- Participer au maintien de l'adéquation environnementale et réglementaire des sites d'opération ;
- Détecter et corriger des anomalies dans les données d'opération recueillies au Centre de traitement des boues de fosses septiques ;
- Apporter un support aux opérateurs et assurer leur remplacement lors d'absences ;
- Participer à la préparation de documents pour répondre à l'encadrement des sites d'opération par les certificats d'autorisation délivrés par le MDDELCC ;
- Participer à la rédaction des rapports annuels d'opération des sites d'opération ;
- Participer à l'évolution logistique et opérationnelle de l'offre de service en gestion des matières résiduelles.
- Travailler en étroite collaboration avec la directrice de l'Environnement en appui à ses responsabilités ;
- Effectuer toutes autres tâches connexes.

Exigences du poste

- Diplôme universitaire de premier cycle en chimie, biologie, sciences environnementales, génie ou diplôme d'études collégiales en assainissement des eaux assorti d'une expérience professionnelle pertinente ;
- Toute combinaison de formation et d'expérience de travail ou de gestion dans un contexte municipal ou de collaboration avec une entité municipale constituera également un atout ;
- Leadership, habiletés de planification, de coordination et de communication, capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction, connaissance pratique de la gestion de projets.

Conditions de travail

Selon la convention collective en vigueur (révision en cours) – Échelle salariale de 46 226 \$ à 58 558\$.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature, au plus tard le vendredi 2 mars 2018 à l'attention de Mme Claude-Ann Langevin, Directrice des ressources financières, humaines et matérielles, par courriel : calangevin@mrcvg.qc.ca

Seules les personnes retenues pour entrevue seront contactées.

Offre d'emploi

CHAUFFEUR/LIVREUR ÉTALAGISTE

Entreprise de distribution depuis 15 ans oeuvrant dans le secteur de Maniwaki et les environs

TEMPS PLEIN : (52 semaines/année)
Salaire concurrentiel (à la semaine ou taux horaire)

QUALIFICATIONS :

- permis de conduire valide avec bon dossier de conduite
- assiduité et ponctualité exigées
- excellente endurance physique
- aucune expérience requise (formation sur place)

DESCRIPTION DES TÂCHES :

- conduire un véhicule de livraison de type cube
- livrer chez différents clients
- placer les items livrés chez les clients

Envoyez votre cv par courriel à : sissou@live.ca

PRÊT DE 500\$

Sans enquête de crédit.

1 866 482-0454

www.creditcourtage.ca

Petites annonces

OFFRE D'EMPLOI JOIGNEZ-VOUS À L'ÉQUIPE NO. 1!

AVISEUR TECHNIQUE AU SERVICE AUTOMOBILE

Description :

Faire la prise de rendez-vous, faire la vente de divers services automobiles, s'assurer de la satisfaction de la clientèle et faire le suivi des travaux en cours au service.

Caractéristiques :

- Bonne écoute;
- Entregens;
- Travail d'équipe
- Bilingue;
- Bonne connaissance de l'informatique;
- Bonne organisation.

CV à l'attention de Marc-Olivier Larouche

GENDRON CHRYSLER JEEP DODGE
259, boul. Desjardins
Maniwaki Qc. J9E 2E4
819 449-1611



Louisiana Pacifique Canada Ltée est un employeur de choix parce que nous offrons un milieu de travail sécuritaire, équitable, agréable, stimulant et gratifiant. LP est chef de file dans la conception, la fabrication et la fourniture de produits destinés à l'industrie de la construction canadienne et américaine, qui compte parmi les plus importants fournisseurs de panneaux à lamelles orientées en Amérique du Nord. Nous recherchons du personnel de production pour notre usine située à Bois-Franc

Journalier (ère) d'usine

Sous l'autorité du superviseur de production, la personne titulaire du poste assume la responsabilité de l'entretien et du nettoyage de l'environnement de travail.

Tâches spécifiques :

- Effectue la surveillance des lieux lors des travaux à chaud ou en vase clos.
- Assiste l'équipe de production au besoin;
- Opère de la machinerie mobile (chariot-élévateur, mini-chargeuse sur roue);
- Supporte l'équipe de la maintenance lors des travaux de réfection (shut-down);
- Effectue toute autre tâche demandée par le superviseur;
- Applique et observe toutes les règles relatives à la santé et la sécurité et au respect de l'environnement qui sont exigées pour son poste de travail ;

Scolarité, qualifications, expérience :

- Sec V ou DEP complétés;
- Posséder de l'expérience dans le milieu industriel ou dans un environnement connexe;
- Avoir un bon esprit d'équipe ainsi que le sens de l'initiative;
- Être à l'aise pour travailler avec un ordinateur ;
- Apte à travailler dans les hauteurs ainsi que dans un environnement chaud et humide;
- Apte à travailler sur des quarts de 12 heures en rotation jour-nuit ainsi que la fin de semaine;

Louisiana Pacifique offre une gamme d'avantages sociaux complète (assurance-santé, assurance-maladie, plan dentaire, régime de retraite) primes de nuit, fin de semaine. Vous pouvez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse courriel suivante avant le 2 mars 2018:

Courriel : emploi.lpmaniwaki@lpcorp.com

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi. Le masculin inclut le féminin pour abrégé le texte.

www.lpcorp.com



TRANSPORT LAPLANTE
www.transportlaplante.com

Transport Laplante est à la recherche de camionneur classe 1 pour le Canada et les États-Unis. Vous désirez travailler pour une compagnie familiale avec de bonne valeur, qui vous

- Offre un salaire au millage compétitif jusqu'à 50 cents du mille, ramassage, livraisons et toiles payé,
- Travail à l'année, un mois de vacances par année, fin de semaine libre, équipement neuf
- REER collectif et formation sur route rémunéré
- Assurance collective

Vous devrez posséder un bon dossier de conduite, anglais fonctionnel, une bonne capacité physique ainsi qu'une bonne gestion de votre temps.

Si ceci vous intéresse, venez nous rencontrer au 457, route 148 à Plaisance. Il nous fera plaisir de discuter avec vous.

Téléphone 819-427-5629 poste 101
jacinthelaplante@videotron.ca

457 Route 148, Plaisance (Qc) J0V 1S0
Tél. 819.427.5629 Téléc. 819.427.8132

Pause café

18 C'est le nombre de fusillades en milieu scolaire aux États-Unis depuis le début de l'année. Ce chiffre recense tous les tirs d'armes à feu qui ont eu lieu dans des écoles primaires, collèges, lycées ou universités, sans forcément faire de victimes. La dernière fusillade en date est celle dans un lycée de Floride qui a fait 17 morts et de nombreux blessés. Mercredi 14 février, Nikolas Cruz, 19 ans, s'est rendu dans son ancien lycée de Parkland avec un fusil semi-automatique AR-15 acquis légalement et il a ouvert le feu. Le Centre fédéral de contrôle et de prévention des maladies (CDC) a recensé 36 252 morts par arme à feu en 2015, dont 22 000 suicides. Depuis 2004, la NRA (National Rifle Association), le puissant lobby des armes, a dépensé 179 millions de dollars pour influencer la politique américaine. La Floride détient le record du nombre de permis de port d'arme aux États-Unis : plus de deux millions.

Suggestion d'activités à faire en fin de semaine

Carnaval de Cayamant. Rendez-vous de vendredi soir à dimanche. Renseignements auprès de la municipalité.

Journée d'activités. Rendez-vous samedi, de 10h à 16h, au Centre Quatre-Saisons de Bouchette. Au programme : jeux divers, jeux gonflables, feu de joie, promenades en chariots avec chevaux, clown (sculptures de ballons, maquillage, spectacle de magie), partie de hockey amicale, dîner de hot-dogs gratuits, chocolat chaud.

De 18h à 22h, il y aura de la musique et lumières laser sur la patinoire avec patinage libre.

Tournoi de pêche. La Ville de Gracefield donne rendez-vous dimanche de 8h à 15h au lac À la barbe. Des prix de participation seront remis aux enfants. Un dîner de hot-dogs sera offert gratuitement à la caserne de pompiers. Inscription à 8h à la caserne de pompiers, 942 chemin Poisson-Blanc.

Offre d'emploi à faire paraître?

Envoyez-nous votre texte avant le mardi à 12h à l'adresse courriel suivante : avis@lagatineau.com

La Gatineau



Ville de Maniwaki

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NO 981

Avis public est par la présente donné par la soussignée greffière adjointe de la Ville de Maniwaki, que le conseil a adopté, lors de l'assemblée régulière du 19 février 2018, le règlement no 981 intitulé: "Règlement no 981 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Maniwaki et abrogeant les règlements no 944 et 970".

Ledit règlement est maintenant en vigueur et déposé au bureau du greffe, à l'Hôtel de Ville, 186, rue Principale Sud, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières d'ouverture.

DONNÉ À Maniwaki, ce 22^e jour du mois de février 2018.

Dinah Ménard, trésorière/greffier adjointe

La Gatineau a 62 ans!



Municipalité de Low | Municipality of Low

OFFRE D'EMPLOI

OUVRIER D'ENTRETIEN GÉNÉRAL

La municipalité de Low sollicite des candidatures pour pourvoir le poste d'Ouvrier d'entretien général.

Description sommaire :

Le (la) préposé à l'entretien est responsable de l'entretien des infrastructures municipales, incluant les immeubles, les parcs, et les espaces publics. Il (elle) travaille sous la supervision de l'inspecteur municipal et/ou celle de la directrice générale.

Responsabilités

- Entretien et maintenance
- Effectuer la maintenance générale et réparer les infrastructures municipales et les équipements
- Effectuer l'entretien du centre de recyclage et de tri, des stations de pompage et du quai public
- Couper, élaguer et planter des arbres
- Arroser et planter les fleurs et arbustes
- Nettoyer les trottoirs et les voies d'accès
- Épandre du sel ou du sable sur les trottoirs et les voies d'accès
- Tondre et entretenir le gazon
- Nettoyer les salles de toilette des installations municipales

Autres tâches

- Opérer différents véhicules municipaux (niveleuse, pelle mécanique, camion dix roues, etc.)
- Prêter assistance pour la tenue d'événements spéciaux
- Aménager la salle de réunion du conseil municipal et autre
- Réaliser toutes autres tâches connexes nécessaires à l'actualisation de la mission et des mandats de la municipalité.

Qualifications

- Posséder un permis de conduire classe 3
- Préférentiellement bilingue

Salaire : À déterminé selon expérience

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir, leur lettre de mise en candidature accompagnée de leur résumé au plus tard le 8 mars 2018 à 14 heures à l'adresse suivante :

Municipalité de Low
(Poste ouvrier d'entretien général)
4A ch. D'Amour
Low, QC JOX 2C0
819-422-3-3796 télécopieur
reception@lowquebec.ca

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés. La forme masculine est employée dans le seul but d'alléger le texte et n'a aucune intention discriminatoire.



Municipalité de Bois-Franc

466, route 105, Bois-Franc (Québec) J9E 3A9
Tél. (819)449-2252 - Téléc. (819) 449-4407

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2018

Avis est par la présente donné que, conformément à l'article 1007 du code municipal du Québec, le rôle général de perception des taxes foncières municipales pour l'exercice financier est maintenant déposé au bureau municipal situé au 466 Route 105, Bois-Franc, Québec, et que les comptes de taxes seront expédiés d'ici le 28 février 2018.

Ce rôle général de perception comprend les taxes foncières générales et spéciales imposées et à prélever pour l'année 2018 incluant les taxes de services.

Les comptes inférieurs à 300\$ sont payables en un versement unique avant ou au plus tard le 31 mars 2018. Lorsque le compte est égal ou supérieur à 300\$, il peut être acquitté en un versement unique ou en un maximum de trois versements égaux.

Premier versement; Le 31 mars 2018
Deuxième versement; Le 30 juin 2018
Troisième versement; Le 30 septembre 2018

Vous pouvez acquitter votre compte de taxes municipales

- Par chèque ou mandat poste fait à l'ordre de la Municipalité de Bois-Franc
- Dans la plupart des institutions financières canadiennes au comptoir ou au guichet automatique ou par l'entremise des services en ligne accessible seulement pour Desjardins

En vous présentant au bureau municipal situé au 466 Route 105, Bois-Franc, Québec, du lundi au mercredi de 8h à 16h30, le jeudi de 8h à 16h et le vendredi de 8h à 15h30.

Si vous ne recevez pas votre compte, nous vous invitons à communiquer avec la réception au 819-449-2252 ou par courriel à l'adresse suivante, info@bois-franc.ca

Donné à Bois-Franc, le 14 février 2018

Annie Pelletier,
Directrice générale/secrétaire, trésorière



Ville de Maniwaki
AVIS PUBLIC


RÈGLEMENT NO 982

Avis public est par la présente donné par la soussignée greffière adjointe de la Ville de Maniwaki, que le conseil a adopté, lors de l'assemblée régulière du 19 février 2018, le règlement no 982 intitulé: "Règlement no 982 concernant un programme de revitalisation 2018, pour la ville de Maniwaki".

Ledit règlement est maintenant en vigueur et déposé au bureau du greffe, à l'Hôtel de Ville, 186, rue Principale Sud, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières d'ouverture.

DONNÉ À Maniwaki, ce 22^e jour du mois de février 2018.

Dinah Ménard, trésorière/greffier adjointe



Ville de Maniwaki
AVIS PUBLIC


RÈGLEMENT NO 984

Avis public est par la présente donné par la soussignée greffière adjointe de la Ville de Maniwaki, que le conseil a adopté, lors de l'assemblée régulière du 19 février 2018, le règlement no 984 intitulé: "Règlement no 984 concernant un programme visant à restaurer extérieure pour les bâtiments dans la ville de Maniwaki (2018)".

Ledit règlement est maintenant en vigueur et déposé au bureau du greffe, à l'Hôtel de Ville, 186, rue Principale Sud, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières d'ouverture.

DONNÉ À Maniwaki, ce 22^e jour du mois de février 2018.

Dinah Ménard, trésorière/greffier adjointe



Ville de Gracefield
AVIS PUBLIC

Est donné aux contribuables de la Ville de Gracefield, que :


Le règlement suivant a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil du 12 février 2018 :

- Règlement no. 179-2017 abrogeant et remplaçant le règlement no. 148-2016 afin d'édicter les normes applicables aux membres du conseil de la ville de Gracefield – Code d'éthique et de déontologie en matière municipale.

Quiconque veut prendre connaissance du dit règlement peut le consulter ou s'en procurer une copie aux heures normales de bureau.

Donné à Gracefield, ce 14 février 2018

Céline Bastien
Directrice générale adjointe / greffière adjointe



Ville de Maniwaki
AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NO 985

Avis public est par la présente donné par la soussignée greffière adjointe de la Ville de Maniwaki, que le conseil a adopté, lors de l'assemblée régulière du 19 février 2018, le règlement no 985 intitulé: "Règlement no 985 concernant un programme de revitalisation des enseignes commerciales pour l'année 2018, sur le territoire de la ville de Maniwaki".

Ledit règlement est maintenant en vigueur et déposé au bureau du greffe, à l'Hôtel de Ville, 186, rue Principale Sud, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières d'ouverture.

DONNÉ À Maniwaki, ce 22^e jour du mois de février 2018.

Dinah Ménard, trésorière/greffier adjointe



Ville de Maniwaki
AVIS PUBLIC


RÈGLEMENT NO 986

Avis public est par la présente donné par la soussignée greffière adjointe de la Ville de Maniwaki, que le conseil a adopté, lors de l'assemblée régulière du 19 février 2018, le règlement no 986 intitulé: "Règlement no 986 sur la gestion contractuelle".

Ledit règlement est maintenant en vigueur et déposé au bureau du greffe, à l'Hôtel de Ville, 186, rue Principale Sud, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières d'ouverture.

DONNÉ À Maniwaki, ce 22^e jour du mois de février 2018.

Dinah Ménard, trésorière/greffier adjointe



Ville de Gracefield
AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE SUR DES DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

PRENEZ AVIS QUE le conseil municipal tiendra une consultation publique et statuera sur 2 demandes de dérogations mineures lors de la séance du 12 mars 2018, 19 heures à la salle du conseil située au 3, rue de la Polyvalente Gracefield (Québec) J0X 1W0.

Au cours de cette consultation, les demandes suivantes seront expliquées et toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil.

Immeuble visé	Nature de la demande
Matricule: 5403-05-8243 Demande no.2017-10 Adresse : 27, Chemin Whyte	Demande visant à autoriser la construction d'un garage avec une marge avant de 9,75 mètres au lieu de 12. Règlement de zonage no.138 (article 7.1)
Matricule: 5603-27-7247 Demande no.2018-01 Adresse: 18, Chemin Duplantie	Demande visant à autoriser la construction d'un bâtiment principal à 16,5 mètres de la ligne des hautes eaux plutôt que 17,32. Règlement de zonage no.138 (article 6.2.1.6)

DONNÉ à Gracefield, ce 14^e jour du mois de février 2018

Bernard Caouette, avocat
Directeur général et greffier

Pour annoncer dans les annonces classées : avis@lagatineau.com



AVIS PUBLIC

Avis d'installation d'une nouvelle structure de radiocommunication

Réseau Picanoc.net désire informer les résidents des municipalités de Blue Sea, cayamant bouchette d'un projet visant à installer une nouvelle structure de radiocommunication (pylône) dans leur localité. Cette structure servira à fournir des services d'accès à l'Internet Haute-Vitesse et de téléphonie dans leur secteur.

En accord avec une directive d'Industrie Canada, Réseau Picanoc.net doit informer la population d'un tel projet et donner la possibilité aux citoyens de faire part de leurs questions et préoccupations pendant une période de 30 jours suivant la publication du présent avis.

Le document décrivant la nouvelle structure est disponible pour consultation aux bureaux de la municipalité aux heures normales d'affaires à l'adresse suivante :

Municipalité de Blue Sea 10, rue Principale Bleu Sea (Québec) J0X 1C0 Téléphone: (819) 463-2261 Télécopieur: (819) 463-4345	Municipalité du Cayamant 6, chemin Lachapelle Cayamant (Québec) J0W 1Y0 Téléphone: (819) 463-3587 Télécopieur: (819) 463-4020	Municipalité de Bouchette 36, rue Principale Bouchette (Québec) J0X 1E0 Téléphone: (819) 465-2555 Télécopieur: (819) 465-2318
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Avis de soumission

Contrat de vidange des fosses septiques

La municipalité de Kazabazua demande des soumissions pour le contrat de vidange des fosses septiques pour une durée de deux (2) ans (2018-2019) renouvelable à la seule discrétion de la municipalité pour une période supplémentaire de deux (2) ans (2020-2021).

Les cahiers de charge sont disponibles sur le site internet SEAO uniquement, sur paiement des frais exigibles.

Les soumissions doivent être reçues au plus tard le 13 mars 2018 à 15h00 au bureau municipal pour y être ouvertes publiquement au même endroit à 15h01.

Les heures d'ouverture du bureau municipal sont du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h.

Veuillez faire parvenir votre soumission dans une enveloppe cachetée et adressée à :

MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA
SOUSSION KAZ2018-01

A/S Pierre Vaillancourt
30, CH. BEGLEY, C.P. 10
KAZABAZUA (QUÉBEC)
J0X 1X0

La municipalité de Kazabazua ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, n'encourra aucune obligation ni responsabilité et n'assumera aucune réclamation en dommages envers les soumissionnaires, à cet effet.

Donné à Kazabazua, ce 16^{ième} jour de février 2018

Pierre Vaillancourt
Directeur général

UNE INITIATIVE DES MUSTANGS JUNIORS

300 amateurs à la Soirée des Étoiles

JEAN LACAILLE

jlacaille@lagatineau.com

MANIWAKI - Les petits Mustangs de Maniwaki ont pu s'amuser et rivaliser d'adresse avec leurs grands frères Mustangs de la Canadian Premier Junior Hockey League (CPJHL) devant un auditoire d'environ 300 amateurs à l'occasion de la Super soirée des Étoiles samedi soir dernier au Centre sportif Gino Odjick.

La soirée était organisée conjointement par les Mustangs Juniors et des bénévoles de l'Association de hockey mineur de Maniwaki (AHMM). L'entraîneur-chef des Mustangs, Philippe Bergeron, animait



▲ L'entraîneur-chef, Philippe Bergeron, a animé la soirée.



▲ Quelques tours de patinoire, histoire de se délier les jambes un peu.



▲ Pas facile de maîtriser le disque.

la soirée qui a donné lieu à plusieurs prouesses de la part de nos jeunes Mustangs qui ne s'en sont pas laissés imposer en brillant notamment au maniement de la rondelle entre les blocs de plastique. Même que... !

Tout au long de la soirée, les joueurs ont compétitionné dans les diverses épreuves au programme dont le tir le plus puissant, le patineur le plus rapide, le défi du tir le plus précis, le défi de la série d'arrêts.

Une belle soirée qui s'est déroulée dans un esprit de franche camaraderie et qui sera sûrement répétée l'an prochain.

À la maison en fin de semaine

Les Mustangs reprennent le collier dans la CPJHL alors qu'ils reçoivent la visite de

l'EOHA, vendredi à 19h au Centre Gino Odjick. Le lendemain, samedi, à 19h30, les Stallions de Essa, les meneurs de la division Ouest de la CPJHL, sont en ville pour y affronter les Mustangs.

Les Pioneers de Bracebridge sont à Maniwaki, le vendredi 2 mars, pour se frotter aux Mustangs dès 19h et l'EOHA sera opposée aux Mustangs, dès 19h30, le samedi 3 mars prochain.



Retrouvez tous les résultats du hockey mineur sur notre site internet : lagatineau.com

RANDONNÉE SPORTS DAULT ET FRÈRES

400 quadistes prennent la clé des champs

JEAN LACAILLE

jlacaille@lagatineau.com

MANIWAKI - Les années se suivent et se ressemblent pour la Randonnée annuelle de quads des Sports Dault et Frères de Maniwaki alors que quelque 400 amateurs ont enfourché leurs bolides pour un périple de 170 km de pur bonheur.

«Nous avons été choyés par les conditions du temps et des sentiers qui étaient on ne peut plus excellentes. Des 400 quadistes qui ont participé à la randonnée, au moins 310 ont participé au souper en soirée. Un grand succès. Nous sommes

heureux que les gens puissent se rencontrer et échanger amicalement le temps d'une journée. Nous serons de retour l'an prochain», indique Jocelyn Dault qui rappelle que cette randonnée a été introduite dès la première année d'existence des Sports Dault et Frères qui en sera donc, en 2019, à sa 25e année en affaires.

En mémoire de l'ami Yvon Carle

Jocelyn Dault a indiqué qu'il y a eu passablement d'émotion durant la soirée récréative, après le souper samedi. «Des amis d'Yvon ont interprété des chansons à sa mémoire. C'était beau à voir et à entendre. Nous avons vécu beaucoup

d'émotion. Nous avons voulu faire quelque chose pour témoigner notre affection envers un ami parti trop tôt.»

Les participants sont partis de l'Auberge du Draveur, tôt dans la matinée de samedi, en route vers Aumond en passant par le lac Gatineau en direction de Notre-Dame-de-Pontmain et de retour via la Montée du Trente-et-un-Milles à Sainte-Thérèse de la Gatineau. Les quadistes ont fait quelques haltes dans les relais le long du trajet.

Photos de Suzanne Lamarche.



AVIS DE DÉCÈS

**Mme Françoise Roberge
(née Tremblay)**

De Blue-Sea, est décédée le 13 février 2018 au CISSSO de Maniwaki, à l'âge de 83 ans. Elle était la fille de feu Patrice Tremblay et de feu Lorenza Larivière. Elle laisse dans le deuil son époux Raymond Roberge ; ses filles Raymonde (François Rochon), Diane (Charles Houle), Francine (Denis Bourgeois) et Lise (Marc Paul) ; ses 8 petits-enfants et 11 arrière petits-enfants ; ses frères et sœurs Jean-Robert (Nicole), Gérard (Angéline), Germaine (feu Roméo), Carmen (Réjean), Jeanne D'Arc (feu Alain), Marie-Paule (Denis) ; ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces et ami(e)s. Elle fut précédée par ses frères Jean-Louis, Henri (Raymonde) et Charles-Edouard (Betty). La direction des funérailles a été confiée à la **Maison Funéraire McConnery, 206 rue Cartier Maniwaki, QC J9E 1R3, téléphone 819-449-2626, télécopieur 819-449-7437, adresse courriel sympathies@maisonfunerairemconnery.ca, site web www.maisonfunerairemconnery.ca** La famille recevra les condoléances à l'église Notre-Dame de la Visitation de Gracefield à compter de 10h le samedi 24 février 2018, suivi du service religieux à 10h30. Vos marques de sympathies peuvent se traduire par un don à la Fondation du Foyer d'accueil de Gracefield.



**Maison funéraire
McConnery**

206, rue Cartier, Maniwaki
819-449-2626

AVIS DE DÉCÈS

Mme Rachel Côté

De Délage, est décédée le 18 février 2018 au Centre Hospitalier Maniwaki, à l'âge de 73 ans. Elle était la fille de feu Salem Côté et de feu Aurore Lefebvre. Elle laisse dans le deuil ses fils : André (Nancy) et Yves (Mado), ses petits-enfants ; Camille (Jonathan), Simon (Florence), Magalie et Noémie (Brian), ses frères et sœurs ; Gisèle (Antonio Langevin), Lise, Rolland (Michèle Tremblay), Diane (Guy O'Reilly) et Jean-Guy (Monique Morin), ainsi que ses neveux, nièces et ami(e)s. Elle fut précédée par ses frères et sœurs : Roger, Réjean (Denise Joly), Cécile (Roger Canavi), Maurice (Francine Renaud) et Suzette (feu Michel Martin). La direction des funérailles a été confiée à la **Maison Funéraire McConnery 206 Cartier Maniwaki, QC J9E 1R3 QC Téléphone 819-449-2626 Télécopieur 819-449-7437 adresse courriel : sympathies@maisonfunerairemconnery.ca Site Web : www.maisonfunerairemconnery.ca** Le service religieux aura lieu le 26 février 2018 à 10h30, en l'église L'Assomption de Marie de Maniwaki, suivi de l'incinération. Heures de visites : dimanche le 25 février 2018 de 14h à 17h et de 19h à 21h, le lundi 26 février à compter de 9 heures.



**Maison funéraire
McConnery**

206, rue Cartier, Maniwaki
819-449-2626

AVIS DE DÉCÈS

Mme Rosanna Amos

De Gracefield, est décédée le 15 février 2018 à domicile, à l'âge de 68 ans. Elle était la fille de feu Ernest Amos et de feu Alberta Perrault. Elle laisse dans le deuil son conjoint Richard Crêtes ; ses enfants Carl (Annick), Barbara (Yvon) et Shelly ; ses petits-enfants Christine, Doug (Martine), Ryan, Abby, Bianca, Sky-Ann, Casey-Lee, Victoria, Nickole (Shane), Samanta (TJ), Yves Jr (Sara) ; ses arrière petits-enfants Kristy-anna, Katalaya, Nevaeh, Sammy, lyla, Dominic, Alyah, Malcom, Alayna ; ses frères Léon et John ; ses sœurs Diane, Rachel, Alberta et Mimie ; ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces et ami(e)s. Elle fut précédée par son petit-fils Jessy, sa sœur Roselle, ses frères Victor et Terry. La direction des funérailles a été confiée à la **Maison Funéraire McConnery, 206 rue Cartier Maniwaki, QC J9E 1R3, téléphone 819-449-2626, télécopieur 819-449-7437, adresse courriel sympathies@maisonfunerairemconnery.ca, site web www.maisonfunerairemconnery.ca** La famille recevra les condoléances à l'église de la Visitation de Gracefield à compter de 13h30 le vendredi 23 février 2018, suivi du service religieux à 14h. Vos marques de sympathies peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur du Québec.



**Maison funéraire
McConnery**

206, rue Cartier, Maniwaki
819-449-2626

AVIS DE DÉCÈS

M. Daniel Fortin

De Blue-Sea est décédé le 9 février 2018 au centre hospitalier de Hull, à l'âge de 89 ans et 11 mois. Il était le fils de feu Félix Fortin et de feu Éléonore Ethier. Il laisse dans le deuil son épouse depuis les 67 dernières années, Lilianne Ritchotte ; ses enfants Jeannot (Marie-France Thérien), Manon (Charles Lacaille), Liliane ; ses petits-enfants Christiane (Yves Paquette), Benoît (Sylvie Massie), Danny ; ses arrière petits-enfants Martin, Cynthia (Joé Henri), Audrey, Samuel, Benjamin ; son arrière arrière petit-fils Tyler ; son frère Félix (feu Fabiola Fortin) ; sa sœur Rita (feu Hébert Lafontaine) ; ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces et ami(e)s. Il fut précédé par ses sœurs Maria (feu Gilbert Labelle) et Desneiges (feu Lorenzo Rochon). La direction des funérailles a été confiée à la **Maison Funéraire McConnery, 206 rue Cartier Maniwaki, QC J9E 1R3, téléphone 819-449-2626, télécopieur 819-449-7437, adresse courriel sympathies@maisonfunerairemconnery.ca, site web www.maisonfunerairemconnery.ca** Selon les dernières volontés du défunt, il n'y aura pas de visite au salon ni service religieux. Vos marques de sympathies peuvent se traduire par un don à Parkinson Québec.



**Maison funéraire
McConnery**

206, rue Cartier, Maniwaki
819-449-2626

AVIS DE DÉCÈS

**La famille Lauzier
a le regret de vous annoncer le décès de**

**M. Julien Lauzier
1931-2018**

Décédé le 10 février 2018 au centre hospitalier de Maniwaki, à l'âge de 86 ans. Il était le fils de feu Rosaire Lauzier et de feu Yvette Thibault. Il laisse dans le deuil son épouse Gervaise Labelle ; ses enfants Charles (Mary Lynn), Guylaine (Claude), Johanne (Jean-Charles), Lise (Michel), Michel, Carol, Rachel (Pascal), Renée (Pierre) ; ses deux belles-filles Marielle (feu Yves), Nicole (Jacques Lavoie) ; ses sœurs Adrienne (feu Jean), Émilienne (feu Louis) ; ses 18 petits-enfants et 6 arrière petits-enfants. Il laisse également plusieurs autres parents, neveux, nièces et ami(e)s. La direction des funérailles a été confiée à la **Maison Funéraire McConnery, 206 rue Cartier Maniwaki, QC J9E 1R3, téléphone 819-449-2626, télécopieur 819-449-7437, adresse courriel sympathies@maisonfunerairemconnery.ca, site web www.maisonfunerairemconnery.ca** À la demande du défunt, il n'y aura pas de visite au salon. La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 23 février 2018 à 11 heures à l'église de la Visitation de Gracefield. La famille recevra les condoléances à compter de 10h30. La famille désire remercier le personnel du 2e étage ainsi que celui des soins intensifs pour leurs bons soins prodigués et leur attention envers nous. Vos marques de sympathies peuvent se traduire par un don à la Fondation du centre hospitalier Maniwaki.



**Maison funéraire
McConnery**

206, rue Cartier, Maniwaki
819-449-2626

AVIS DE DÉCÈS

Mme Marie-Berthe Méconse (née Comtois)

De Délage, est décédée le 18 février 2018 au centre hospitalier de Maniwaki, à l'âge de 76 ans. Elle était l'épouse de feu Laurier Méconse, la fille de feu Régis Comtois et de feu Berthe Lirette. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Ginette (André Larocque), Jocelyne et Stéphane ; ses petits-enfants, Annie, Maxime, Mickaël et Jessie ; ses arrière petits-enfants, Rosalie, Théo, Taylor, Adelya et Félix ; ses frères et sœurs, Joseph (Gisèle), Salomé, Alfred (Diane) et Marie-Marthe (Germain Hamel) ; ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines, un oncle, une tante et de nombreux ami(e)s. La direction des funérailles a été confiée à la **Maison Funéraire McConnery, 206 rue Cartier à Maniwaki, QC J9E 1R3, téléphone 819-449-2626, télécopieur 819-449-7437, adresse courriel sympathies@maisonfunerairemconnery.ca, site Web www.maisonfunerairemconnery.ca** Le service religieux aura lieu mardi 27 février 2018 à 10h30, en l'église L'Assomption-de-Marie de Maniwaki, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial. Heures de visites : lundi 26 février de 14h à 17h et de 19h à 21h, le mardi à compter de 9h.



**Maison funéraire
McConnery**

206, rue Cartier, Maniwaki
819-449-2626

8e Anniversaire

Trop aimée pour être oubliée...



Christine Martin

Décédée le 23 février 2010

Il y a sept ans déjà, tu fermais doucement les yeux. Seule la pensée de la fin de tes souffrances nous a aidés à surmonter ce vide laissé par ton départ. Pourtant,

tu nous manques encore tellement, que des fois nous aimerions te faire part de nos joies, de nos projets... Mais malgré tout, nous sommes persuadés que tu veilles toujours sur nous! Continue d'être notre ange-gardien.

Avec toute notre amour. Nous t'aimons et t'aimerons toujours. Nous t'oublierons jamais.

Ta fille Mélissa et ta petite princesse Kate, tes parents Aurel et Monique, tes frères Marc et Mario, ta soeur Chantal, tes neveux Martin, Antoine (filleul) et Nathan.



En mémoire de

M. Ronald Désabrais

décédé le 21 février 2013



Cher papa, le temps n'effacera jamais ce que tu as été pour nous. Déjà 5 ans que nous vivons avec ton absence. Au fil du temps, les larmes ont fait place à la nostalgie. Maintenant, tu es dans nos cœurs et ta place est grande et remplis d'amour.

Nous t'aimons et t'oublierons jamais

Ta famille xxx

**REMERCIEMENTS
AU FRÈRE ANDRÉ**

pour faveur obtenue. P.B.

À la mémoire de...

Gabriel Langevin

Décédé le 6 mars 1963
55e anniversaire

Yvonne Langevin

Décédée le 19 février 1997
21e anniversaire



À des parents formidables que j'ai aimés plus que tout. Une pensée pour vous deux que j'ai perdus depuis de nombreuses années. Mais vos esprits sont toujours proches de moi et je n'oublierai jamais votre départ. C'est comme si c'était hier. Je sais que vous êtes proches de moi et que vous veillez sur moi et ma famille.

*Je vous aime chers parents,
votre fils Jacques. xxx*



**REMERCIEMENTS
AU SAINT-ESPRIT**

pour faveur obtenue.

P.B.

AVIS DE DÉCÈS

Paulin Lafleur

1954-2018

À son domicile, est décédé, le 19 février 2018, à l'âge de 63 ans, Monsieur Paulin Lafleur fils de feu Rolland Lafleur et de feu Émeryle Paradis, conjoint de Nicole Nault.



Outre sa conjointe, Monsieur Lafleur laisse dans le deuil ses enfants : Claude et Michèle (Martin Rozon), ses petits-enfants : Nathan et Dylan, ses sœurs : Adèle (Claude), Maryse, Bibianne (Pierre) et Anne-Marie (Daniel), ses frères : Lambert (Micheline) et Louis-Guy. Il laisse également cousins, cousines, neveux et nièces ainsi que d'autres parents et amis. Il fut précédé par ses frères Bertrand (Catherine) et Jocelyn (Hélène).

Les funérailles auront lieu le mercredi 28 février 2018 à 14 h à l'Église de Grand-Remous. La famille recevra vos condoléances dès 13 h 30. L'inhumation des cendres se fera à une date ultérieure.

La famille désire faire un merci spécial à Josée et Julie du CLSC de Maniwaki pour le service du soutien à domicile.

Un luminaire sera allumé en sa mémoire lors du relais pour la vie en juin 2018.

La Coopérative funéraire Brunet du 19 rue principale Nord à Maniwaki à qui la direction des funérailles a été confiée offre à la famille éprouvée ses plus sincères condoléances.



19 Principale Nord, Maniwaki, 819-449-6082

1^{er} ANNIVERSAIRE

Alfred Lyrette

1928-2017

Déjà 1 an sépare la dernière fois où l'on a pu se tenir la main et se regarder dans les yeux. Maintenant tout a changé, mais ta mémoire est restée. L'oeuvre de ta vie se perpétue; tous ceux qui t'ont connu et aimé, qui ont partagé ta vie voient au prolongement de ton oeuvre qui fut de donner, d'aider et d'aimer ton prochain.



Merci pour ce bel héritage, merci de continuer à nous guider.

Ton épouse & ta famille



632 de la Madone, Mont-Laurier, 819-623-6232

REPRISE DU BUREAU DE LA SAAQ

Des commerces intéressés

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

GRACEFIELD - Lors de la présentation des prévisions budgétaires de 2018, le maire Réal Rochon avait annoncé la fermeture du bureau de la SAAQ à compter du 27 avril. Cela fait partie des coupures mises en place afin de limiter la hausse du compte de taxes. Réal Rochon avait alors expliqué que ce bureau «a coûté aux contribuables de Gracefield la somme de 26 900\$ en 2017 et aurait coûté plus de 30 000\$ en 2018, sachant que plus de 50% des utilisateurs proviennent d'autres municipalités que la nôtre et aucune d'entre elles ne voulait contribuer financièrement».

Durant la rencontre de février du conseil municipal, les élus ont ratifié la correspondance envoyée à la directrice régionale de la SAAQ

annonçant que la Ville de Gracefield souhaite résilier le contrat concernant le point de service à la Caisse Desjardins de Gracefield, à compter du 27 avril. Conformément au contrat signé, la Ville paiera la somme de 5 000\$ en guise de pénalité. Réal Rochon a cependant expliqué que «on a eu plusieurs demandes de commerces qui seraient intéressés à prendre le bureau de la SAAQ. On va regarder pour que le service demeure à Gracefield. Selon nos calculs lors de la confection du budget, le conseil est venu à la conclusion qu'on doit passer le flambeau à une entreprise privée. On ne fait pas ça de gaieté de cœur mais on va essayer de garder le service à Gracefield par tous les moyens à notre disposition».

Convention collective

Durant la même rencontre, les élus ont validé les modifications apportées à la convention



collective des employé(e)s de la Ville. «C'est dans la lignée de la décision des employé(e)s de diminuer les augmentations salariales pour 2018 et 2019 de 0,5%, soit 1,5% d'augmentation au lieu de 2%, explique Réal Rochon. En échange, nous avons convenu avec le syndicat

d'une prolongation du terme de la convention collective de trois ans avec une hausse salariale de 1,5% seulement pour ces trois années.»

Souffleuse à neige

Parmi les autres coupures, le conseil a annulé le projet d'achat d'une souffleuse à neige et décidé de procéder à l'enlèvement de la neige du secteur village à l'aide des rétrocaveuses.

Camp de jour

La Ville recevra 15 000 \$ du ministère de la Famille pour offrir un nouveau camp de jour pour les enfants de 5 à 12 ans.

TOURNÉE DE FILMS CHASSE ET PÊCHE

De retour à Maniwaki le 1er mars

MANIWAKI - Norman Byrns et Daniel Gibert ont repris la route pour leur tournée de films chasse et pêche. Le duo s'arrêtera à Maniwaki le 1er mars à 19h (ouverture des portes à 18h15) à l'auditorium de la Cité étudiante. Une soirée organisée en collaboration avec le Club Optimiste de Maniwaki.

Le promoteur de cet événement travaille en collaboration avec des associations régionales,

associations de pêcheurs, de chasseurs, de Chevaliers de Colomb, de Club Optimistes et autres. Un pourcentage des sommes générées au cours de ces soirées sont utilisées au financement de leurs activités locales tel que l'ensemencement de plans d'eau, l'implication écologique et environnementale, des activités jeunesse etc.

La formule dûment éprouvée de la tournée de films chasse pêche consiste en la projection

de deux films tournés uniquement dans ce but, agrémentée des propos de deux animateurs chevronnés. Les pauses permettent aux spectateurs de se renseigner auprès de professionnels de chasse et de pêche qui font partie de l'équipe, de visiter les kiosques des exposants et de se retrouver en compagnie de gens qui partagent les mêmes loisirs, la même passion. Renseignements : 819-334-4980 ; 819-449-3871.

CLUB DE CURLING VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

Un bel exploit réalisé

MANIWAKI - Un exploit hors du commun a été réalisé au Club de curling Vallée-de-la-Gatineau. L'équipe composée de Alain Larivière, Delbert Moore, du vice-capitaine Terry Moore et du capitaine Clément Chabot, a réussi un «bout de 8» contre l'équipe de Gary Moore. Faire 8 points dans une seule manche, c'est beaucoup plus rare qu'un trou d'un coup au golf. En 15 années de pratique du curling à Maniwaki, c'est la première fois que cela s'est produit.



SKIER POUR LES ENFANTS Plus de 400 000\$ collectés

LAC SAINTE-MARIE - La 28e édition de l'activité «Skier pour les enfants/Ski for kids» avait lieu vendredi 16 février au Mont Sainte-Marie. La population était invitée, comme chaque année, à venir skier pour une bonne cause. Au total, c'est la somme incroyable de 454 500\$ qui a été amassée.

Il y a quelques années, une poignée d'amateurs de ski se sont rassemblés pour organiser un événement amusant visant à recueillir des fonds pour les enfants et les jeunes. Chaque année, les fonds sont remis au CHEO (children hospital of eastern Ontario) et à la Société d'aide à l'enfance

d'Ottawa.

Le CHEO est un centre de soins de santé qui fournit des soins aux enfants et aux jeunes de l'Est de l'Ontario et de l'Ouest du Québec. La Société de l'aide à l'enfance d'Ottawa est un organisme communautaire qui a le mandat de protéger les enfants et les jeunes contre toutes formes de mauvais traitements ou négligence.

À noter que, en plus des dons et des frais d'inscription à la journée de ski, l'importante somme a pu être amassée grâce à une vente aux enchères comprenant de prestigieux prix.

CLUB LES OURS BLANCS Courses amicales de motoneiges

BOUCHETTE - Le Club de motoneige Les Ours Blancs convie la population à des courses amicales de motoneige, au lac 31-Milles, samedi 3 mars.

Les courses débuteront à 10h et l'entrée est gratuite. Il s'agit aussi d'une journée familiale car sur place, aux abords du Village Majopial, il y aura un casse-croûte, de la musique et un bar. À noter par ailleurs qu'une motoneige pour enfant sera tirée au sort.

Information et inscription : 819-441-1444. Le coût pour s'inscrire aux courses est de 20\$ (motoneige plaquée et assurée).

Le Journal La Gatineau offre ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées.



819 449-1725

Impala 2012

190 790 km
#1246A



5 995\$

Cruze LT Turbo 2014

95 317 km
#1485A



11 495\$

GMC Sierra 1500 2007

180 910 km
#1258A



15 995\$

4X4

Nissan Juke SL 2011

90 308 km
#1257B



10 995\$

Malibu Lt 2010

Édition platine
95 549 km
#1231A



9 995\$

Kia Forte 2014

132 697 km
#1450A



8 995\$

Pneus d'hiver inclus

Sonic LT 2013

77 136 km
#1492A



9 995\$

Trax LT 2014

96 642 km
#1487A



14 995\$

Silverado 1500 2009

96 825 km
#1369A



11 995\$

Pneus d'hiver inclus

Impreza WRX 2008

139 261 km
#1288A



10 995\$

AWD

Cruze LT 2017

42 350 km
#1438A



15 995\$

Chevrolet Volt LT 2017

30 481 km
#1459A



28 995\$

Silverado 1500 2014

57 414 km
#9554



21 995\$

Pneus d'hiver inclus 4X4

Silverado 1500 2015

66 266 km
#1380A



26 995\$

4X4

Journey SXT 2011

108 061 km
#1253A



8 995\$

0,9% FINANCEMENT À L'ACHAT
PENDANT 24 MOIS
SUR CERTAINS MODELES D'OCCASION CERTIFIÉS*

VÉHICULES D'OCCASION
CERTIFIÉS

VÉHICULES D'OCCASION
CERTIFIÉS

Chevrolet GMC

LES AVANTAGES :

- Inspection en 150 points et plus
- Garantie du manufacturier
- Assistance routière 24 heures
- Privilège d'échange

GM McCONNERY
Canada 105 boul. Desjardins, Maniwaki, 819-449-1632 ou 1 888 449-1632 DEPUIS 1927

garagemconnery.com

Luc Morin Représentant
jeanguy.seguin@garagemconnery.com

Jean-Guy Séguin Représentant
jeanguy.seguin@garagemconnery.com

Fred Joanis Représentant
fred.joanis@garagemconnery.com

France Pageau Directrice commerciale
finances@garagemconnery.com

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h, jeudi soir de 17h à 19h30 vente seulement, nos vendeurs sont disponibles pour vous sur rendez-vous en tout temps.

1^{re} 2^e 3^e chance au crédit